

11e congrès du FLN

BAÂDJI SE RETIRE, BENMBAREK EN ROUE LIBRE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7736 - SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Secrétaires généraux de wilaya

VASTE MOUVEMENT OPÉRÉ PAR TEBBOUNE

Page 2

L'ABOMINATION SIONISTE À GHAZA N'A PAS DE LIMITES

CIVILS ET HÔPITAUX CIBLES PRIVILÉGIÉES



Les forces d'occupation sioniste, qui peinent à réaliser une avancée militaire sur le terrain depuis le début de l'opération terrestre, se vengent en bombardant massivement la population civile et les hôpitaux avec la bénédiction de Washington. La plainte collective déposée jeudi devant la Cour pénale internationale (CPI) n'a pas dissuadé l'Etat terroriste à commettre de nouveaux crimes de guerre.

Page 3

AXÉ SUR LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION

Un plan national de lutte contre l'obésité

Page 5

COMMERCIALISATION DES VOITURES CHINOISES CHERY

Nouveau pas pour baisser la pression sur le marché

Page 4

PROJET DU GISEMENT ZINC-PLOMB D'AMIZOUR

Pose de la première pierre aujourd'hui

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE WILAYA

Vaste mouvement opéré par Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré, jeudi, sur proposition du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, un vaste mouvement dans le corps des secrétaires généraux de wilaya en vertu duquel 15 cadres locaux ont été promus. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur. Selon la même source, «quinze (15) cadres locaux du corps des inspecteurs généraux de wilayas, des directeurs de l'administration locale, de la réglementation et des affaires générales et des chefs de daïras sont promus au poste de secrétaires généraux de wilaya». Il s'agit également de «la mutation de sept (7) secrétaires généraux vers d'autres wilayas et de la fin de fonctions pour six (6) secrétaires généraux de wilaya», a-t-on. Ce mouvement, qui fait suite à celui opéré par le Président dans le corps des walis et des walis délégués, vise «le renforcement du développement local et la concrétisation rigoureuse des décisions y relatives, notamment à travers un encadrement efficace des affaires locales par des cadres qualifiés et compétents», a conclu la même source.

R. N.

INVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ

Une délégation du CREA reçue par Saihi

LE MINISTRE de la Santé, Abdelhak Saihi a reçu une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président, Kamel Moula, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer et de promouvoir le secteur de la santé à travers l'accompagnement des opérateurs économiques dans la réalisation de leurs projets d'investissement.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

M. Saihi a précisé lors de cette réunion, jeudi, que le secteur s'oriente vers «l'ouverture de l'investissement pour la modernisation et le développement du système de santé», à la faveur de «la nouvelle loi sur l'investissement qui accorde plusieurs avantages aux opérateurs économiques». Pour sa part, M. Moula a fait part de la volonté du CREA de «participer au développement et à la modernisation du secteur et de booster le développement du pays». Les deux parties ont convenu, à cette occasion, de «poursuivre la coordination et la concertation», dans l'objectif de «réaliser des projets d'investissement dans le domaine de la santé au profit des malades», a conclu le communiqué.

S. N.

11e CONGRÈS DU FLN

Baâdji se retire, Benmbarek en roue libre

Il aura fallu huit ans pour que le parti du Front de libération nationale tienne son onzième congrès. Le dernier a eu lieu en 2015, durant lequel les membres du comité central avaient plébiscité, dans un simulacre de rendez-vous à l'hôtel El-Aurassi, Amar Saidani comme secrétaire général du parti. Ce dernier succédait à Abdelaziz Belkhadem dans une atmosphère marquée par la guerre féroce entre les clans au pouvoir à l'époque.

C'est alors le début de fortes turbulences au sein du vieux parti, qui va connaître ainsi cinq SG intérimaires. Deux d'entre eux ont connu la prison pour des faits de corruption, un troisième, qui vit à l'étranger, est poursuivi par la justice pour d'autres affaires de détournement de deniers publics. Un quatrième s'est éclipsé alors qu'il a pourtant dirigé l'Assemblée populaire nationale.

L'actuel patron Abou Fadl Baâdji, désigné en 2020, a tout fait pour préparer un congrès sur mesure. Il a reporté, à plusieurs reprises, la date de sa tenue, écarté ses adversaires en actionnant la commission de discipline du parti et tenté d'imposer ses partisans dans les organes du parti à différents niveaux. Finalement, Baâdji a su, à quelques heures du début du fameux congrès, qu'il était impopulaire au sein de la base et que ses efforts pour arracher un mandat sont inutiles. Il a alors annoncé officiellement, avant-hier, qu'il ne sera pas candidat au poste de secrétariat du parti. L'annonce a été faite lors d'une réunion avec les présidents des comités transitoires des mouhafadate, au cours de



Le FLN tiendra son premier congrès depuis 2015.

laquelle il a donné des instructions concernant le déroulement des travaux du 11e congrès du parti, prévu les 11, 12 et 13 novembre en cours au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, à Alger.

M. Baâdji a estimé que son retrait de la course est motivé par sa conviction du «principe d'alternance après trois ans et demi à la tête du secrétariat du parti, durant lesquels le FLN a consacré son leadership lors des différentes échéances auxquelles il a participé».

Il convient de souligner que lors de la présidentielle de décembre 2019, le FLN a choisi d'être hors course, prônant une neutralité qui a surpris de nombreux observateurs.

Une option qui tranche avec les traditions politiques du parti, toujours partie prenante dans toutes les échéances électorales majeures du pays depuis l'indépendance. Avec le retrait de Baâdji, la bataille pour la direction du parti va se dérouler entre deux candidats déclarés à la veille du début des travaux du congrès. D'abord, l'ancien ministre et ex-député Boudjemaâ Haichour, qui s'est lancé dans la course.

Une figure qui n'est guère populaire au sein de la base et à qui on reproche son retrait des luttes intestines qui ont secoué le parti depuis 2015, avec la naissance du mouvement de redressement. Absent des grands événements qui ont marqué le FLN durant ces années et symbole de l'ancienne garde, Haichour risque d'être un simple lièvre dans le vote qui se sera soumis aux congressistes lundi prochain.

Cette situation ouvre la voie royale à une victoire facile de l'autre candidat du parti, un certain Abdelkrim Benmbarek. C'est un ancien député (2002-2007) et actuel membre élu de l'APW d'Alger. Selon des sources du parti, Benmbarek est soutenu par une majorité de délégués. Des centaines de militants et cadres du parti, même de l'intérieur du pays, ont clairement applaudi sa candidature à travers les réseaux sociaux. Selon certains, il présente l'image du renouveau pour le FLN, grâce à sa jeunesse, son instruction universitaire (il maîtrise plusieurs langues étrangères). Son autre atout majeur dans son ambition de briguer la direction du FLN est le passé révolutionnaire de son père et surtout son image d'homme politique honnête et propre. Un profil idéal qui va le propulser à la succession de Baâdji et à conduire le FLN vers une mutation organique et idéologique ainsi qu'une modernisation structurelle.

Mohamed Kouini

ENSEIGNEMENT

Les efforts de l'Algérie mis en avant à l'Unesco

LE MINISTRE de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a mis en avant, à Paris, les efforts de l'Algérie pour assurer un enseignement de qualité. Lors de sa participation aux travaux de la 42e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), il a précisé que «les efforts de l'Algérie se poursuivent pour garantir la qualité de l'acte éducatif, à travers la mise en œuvre de réformes pédagogiques profondes consistant en l'introduction de la langue anglaise et la réhabilitation de la matière d'éducation sportive et physique dans le cycle primaire, en recrutant des enseignants spécialisés et en mettant en place un système national d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire, outre la création d'un Lycée national des arts».

Dans le cadre de la préservation de la santé des élèves, le ministre a évoqué la mise en place de plusieurs mécanismes à même d'alléger le poids du cartable scolaire des élèves du cycle primaire, notamment l'utilisation d'un deuxième exemplaire du livre qui reste dans les casiers ou les armoires des établissements scolaires, ou encore du livre numérique, avec la généralisation progressive des tablettes électroniques.

Le premier responsable du secteur a, en outre, abordé le programme ambitieux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui aspire à construire un avenir reposant sur le capital humain et la poursuite du processus des réformes initiées dans différents domaines.

«Les efforts se poursuivent en vue de mettre en œuvre la stratégie nationale de l'éducation, qui a permis de donner une chance à plus de 13 millions d'apprenants d'accéder à l'école, à l'université ou aux centres de formation professionnelle», a-t-il assuré.

«L'Algérie connaît une transformation numérique globale et accélérée, notamment après la création d'un Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) auprès de la présidence de la République, chargée de la conception des stratégies nationales de la numérisation», a-t-il ajouté.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale du sport conformément aux ODD 2023, M. Belabed a affirmé que l'Algérie «a œuvré à intensifier le sport en milieu scolaire, universitaire et dans les établissements de la formation professionnelle», rappelant, en outre, la création d'une Agence nationale de lutte contre le dopage.

Evoquant l'agression sioniste sur la bande de Ghaza, le ministre a appelé la communauté internationale à ne pas tolérer ces crimes, commis quotidiennement au su et au vu du monde sans considération aucune du droit international qui les classe pourtant dans la case des crimes de guerre. Il a particulièrement évoqué les images des massacres commis par l'occupation sioniste à l'encontre des Palestiniens, notamment les enfants qui ont perdu leur droit à la vie et à la scolarité.

Lynda Louifi

COMPLEXE SIDER EL HADJAR

Karim Boulaioune nouveau P-DG

LE COMPLEXE sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) du groupe public Sider a, à compter de jeudi, un nouveau PDG en la personne de Karim Boulaioune, en remplacement de Lotfi Kamel Manaa, a indiqué la cellule de communication du complexe. La cérémonie d'installation a été présidée par le PDG du groupe industriel Sider, Lamine Sedrati, en présence du PDG du groupe Imetal (des industries métallurgiques et sidérurgiques), des cadres gérants des deux groupes et du complexe Sider El Hadjar et du partenaire social du complexe. Dans son allocution à l'occasion, Karim Boulaioune, qui occupait la même fonction à la Société des réalisations métalliques du groupe Imetal, a exprimé sa volonté de déployer tous les efforts et de coopérer avec l'ensemble des partenaires de l'entreprise pour permettre au complexe de retrouver sa place économique dans la filière sidérurgique.

S. N.

L'ABOMINATION SIONISTE À GHAZA N'A PAS DE LIMITES

Civils et hôpitaux cibles privilégiées

Les forces d'occupation sioniste, qui peinent à réaliser une avancée militaire sur le terrain depuis le début de l'opération terrestre, se vengent en bombardant massivement la population civile et les hôpitaux avec la bénédiction de Washington. La plainte collective déposée jeudi devant la Cour pénale internationale (CPI) n'a pas dissuadé l'Etat terroriste à commettre de nouveaux crimes de guerre.

Des scènes apocalyptiques sont diffusées en continue de la bande de Ghaza où le bilan des victimes, notamment des enfants, connaît une hausse affolante. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des chars des forces sionistes ont bombardé sans interruption des hôpitaux de la bande de Ghaza. L'objectif est clair, faire un maximum de victimes parmi les civils, puisque c'est dans les hôpitaux, censés être sûrs durant les guerres selon le droit international, que se sont réfugiés les habitants de Ghaza pour tenter d'échapper à la machine à tuer israélienne.

L'enceinte du complexe médical Al-Shifa, à l'ouest de la ville, en plus des bâtiments avoisinants, ont été bombardés faisant au moins six morts et des dizaines de blessés.

Une autre attaque israélienne a ciblé, selon le ministère palestinien de la Santé à Ghaza, la maternité du complexe médical Al-Shifa avec des obus d'artillerie, entraînant la mort d'une personne et la blessure d'un enfant. Dans l'hôpital Al-Shifa et ses alentours, il y a environ 50 000 personnes déplacées qui y ont trouvé refuge à la suite des bombardements israéliens en cours dans plusieurs zones du nord et de l'est de l'enclave palestinienne.



Hausse dramatique du bilan des victimes.

D'autres bombardements barbares ont directement visé l'hôpital pédiatrique Al-Rantisi, hier à l'aube, avant qu'il soit encerclé ainsi que l'hôpital Al-Nasr par les chars des forces d'occupation, empêchant les ghazaouis de sortir ou d'y entrer.

L'artillerie lourde a visé le sous-sol et le parking de l'hôpital pédiatrique détruisant les ambulances. Suite à ces attaques, les hôpitaux pédiatriques Al-Rantisi et Al-Nasr et les hôpitaux psychiatriques sont hors service. Selon le bureau des médias du gouvernement local, plus de 3 000 enfants seront privés de services de traitement oncologique et de dialyse.

Dans le nord de l'enclave, les sionistes ont bombardé massivement les alentours de l'hôpital Al Awda, situé à Tal Al Zaatar, entraînant la destruction d'une bonne partie du bâtiment principal et des ambulances. Le directeur de cet établissement a confirmé que l'hôpital fait face à de grandes difficultés pour continuer à fournir des services médicaux en raison des bombardements israéliens qui ont causé des dégâts importants à l'hôpital. Dans le même contexte, le bureau des médias du gouvernement à Ghaza a souligné que le ciblage des hôpitaux par l'état sioniste est considéré comme un crime contre l'humanité et un crime de guerre, témoignant de la brutalité et du terrorisme de l'occupation. La même source a ajouté que l'administration américaine et son Président Joe Biden ont personnellement encouragé l'occupation israélienne à cibler les hôpitaux de Ghaza.

Selon des médias palestiniens, l'occupant sioniste a également bombardé la clinique médicale Al-Aqsa dans la ville de Bani Suhaila à Khan Yunis, au sud de la bande, indiquant que les équipes médicales ne sont pas en mesure d'évacuer les victimes en raison du ciblage direct des ambulances. De son côté, l'hôpital indonésien a été pris encore une fois pour cible par 11 missiles tuant et blessant des dizaines de personnes.

Il convient de rappeler qu'Israël a déjà commis un horrible massacre en bombardant l'hôpital Al-Ahli de Ghaza, tuant plus de 500 personnes.

Le dernier bilan officiel de l'agression israélienne contre la bande de Ghaza s'est élevé à 10.818 martyrs, dont 4.412 enfants, 2.918 femmes et 667 personnes âgées, et 26.905 blessés, depuis le 7 octobre dernier.

L'IRAN MET EN GARDE CONTRE L'EXTENSION DU CONFLIT

Le ministre des Affaires étrangères iranien, Hossein Amir Abdollahian, a déclaré que l'extension de la guerre israélienne contre Ghaza à l'ensemble de la région est devenue inévitable, avec l'intensification des bombardements des civils. Lors d'un appel téléphonique avec son homologue qatari, Mohammed bin Abdul Rahman Al Thani, Amir Abdullahian a souligné qu'»en raison de l'intensité croissante de l'agression contre la population civile à Ghaza, l'élargissement de la portée de la guerre est devenu inévitable».

Il a indiqué sur son compte «X» que le seul bénéfice pour Netanyahu était de déstabiliser davantage les fondements de l'entité israélienne, et de montrer son visage criminel, violent et agressif, soulignant que «sans aucun doute, l'avenir appartient à la Palestine.

Mohamed Mecelti

QUESTION PALESTINIENNE

Une cause centrale pour l'Algérie

L'ALGÉRIE considère la question palestinienne comme sa cause centrale, quelles que soient les circonstances, et n'hésitera pas à la défendre sur toutes les scènes internationales. C'est ce qu'a affirmé avant-hier à Oran, Laïd Rebiga, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Lors de sa supervision d'une rencontre de solidarité avec le peuple palestinien, organisée par l'Association nationale des Grands invalides de la guerre de libération nationale, le ministre a déclaré que la position de principe à l'égard de la question palestinienne a été exprimée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans tous ses messages et discours, lors des événements nationaux et des foras internationaux, en harmonie avec les principes fondamentaux de la guerre de libération nationale. Le ministre a ajouté que la Palestine, avec son peuple inébranlable et sa juste cause, est présente dans les médias de l'Algérie des Martyrs et des Moudjahidine, dans son programme scolaire et universitaire, et au cœur de sa politique étrangère.

«Elle n'a pas fait et ne fera pas de compromis dans les foras internationaux dans sa défense de la juste cause palestinienne», a affirmé le ministre ajoutant que l'Algérie «a été et restera, peuple et gouvernement, fidèle à la cause et un rassembleur pour les frères palestiniens dans le bonheur et le malheur». Il a souligné que «le lien émotionnel étroit du peuple algérien avec la cause palestinienne est un lien de sang, d'histoire et de géographie». Il a, en outre, fait le parallèle entre la colonisation de l'Algérie et la situation de la Palestine actuellement, le peuple algérien ressentant profondément les affres de la destruction, partout dans le monde, du fait des 132 années d'expérience de l'injustice et de la tyrannie coloniale, que vit aussi le peuple palestinien, depuis 75 ans.

Pour sa part, le président de l'Association nationale des Grands invalides de la guerre de libération nationale, Haï Abdennebi, a salué la position honorable de l'Algérie sur la question palestinienne en général et sur l'agression barbare dont est actuellement victime la bande de Ghaza.

«C'est une position qui est conforme à l'histoire de l'Algérie dans son soutien aux causes justes et au principe du droit des peuples à l'autodétermination et à la souveraineté sur son territoire», a-t-il indiqué.

M. Abdennebi a ajouté que «les Palestiniens sont en train d'écrire une épopée historique de sacrifice et de lutte, tout comme les Algériens ont écrit la grande épopée du 1er novembre pour pouvoir vivre librement et dignement». Un représentant de l'ambassade de Palestine en Algérie, Maher Abou Samra, a, de son côté, relevé la position du gouvernement et du peuple algériens solidaires du peuple palestinien contre l'agression brutale et barbare dont il est victime, qui a fait jusqu'à présent près de 11.000 martyrs et 27.000 blessés, sans compter la destruction d'habitations et d'établissements de santé. Au cours de cette rencontre, des interventions ont été présentées par des membres d'organisations de la famille révolutionnaire. Le Dr Mohamed Belhadj, du Département d'Histoire de l'Université d'Oran 1 a fait, lui, une intervention sur l'histoire moderne de la Palestine.

M. M.

Une campagne de collecte de dons s'organise

FACE à une escalade plus qu'alarmante de la violence sioniste sur la bande de Ghaza, les appels aux dons et aux aides humanitaires s'intensifient. En collaboration avec le Croissant-Rouge algérien (CRA), l'association nationale d'aide aux malades Winnelka vient de lancer une campagne de collecte de tous types de dons pour soutenir le peuple palestinien qui fait face à une crise humanitaire sans précédent.

L'association a lancé, via un communiqué, un appel à toutes les personnes désireuses de faire un don humanitaire en faveur du peuple palestiniens, «au vu de la situation tragique que vivent nos frères palestiniens de la bande de Ghaza, en raison de l'agression barbare et de la guerre génocidaire pratiquée par l'occupation sionistes qui cible les civils, notamment, les enfants, les femmes et les personnes âgées», et «suite au blocus sanitaire et alimentaire menant à une situation humanitaire catastrophique», lit-on dans le communiqué.

L'équipe de cette association, affirmant son soutien et sa solidarité indéfectibles à la cause palestinienne, à l'instar de «tous les Algériens peuple et gouvernement», rappelle que la cause palestinienne est considérée comme «l'une des constantes nationales sur lesquelles nous avons été élevés». Privés d'eau, de nourriture, de soins, d'électricité… de tout, les Palestiniens de la bande de Ghaza en détresse absolue appellent à l'aide. Un appel que les Algériens ne peuvent ignorer et la campagne de dons consiste à récolter de divers aides qui seront déterminées selon les besoins exprimés par la population ghazaoue.

Pour ce faire, L'association a déposé une demande auprès du Croissant-Rouge algérien qui a accepté d'être intermédiaire et d'assurer le transfert de diverses aides vers la bande de Ghaza et les remettre au Croissant-Rouge palestinien.

Lynda Louifi

PÊCHE

L'Algérie et la Turquie veulent renforcer leur coopération

LE MINISTRE de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a reçu l'ambassadeur de Turquie à Alger, Mujahid Kucuk Yilmaz, avec lequel il a examiné les perspectives de renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée, jeudi, en présence de cadres du ministère, a permis aux deux parties d'examiner les «perspectives de renforcement de la coopération et du partenariat dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture». Badani a affirmé sa disponibilité «à soutenir et à accompagner les entreprises turques intéressées par l'investissement en Algérie dans le domaine de la pêche et à leur fournir les facilités nécessaires», se disant convaincu de la contribution «efficace» qui pourrait être apportée par les entreprises turques en matière de construction et de maintenance des navires en Algérie, ainsi que dans le domaine de l'engraissement du thon rouge. Il a également invité les investisseurs et les hommes d'affaires turcs à participer au Salon international de la pêche et de l'aquaculture, prévu à Oran du 8 au 11 février 2024. De son côté, l'ambassadeur turc a exprimé sa disponibilité à œuvrer pour le renforcement et le développement de la coopération bilatérale dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, en explorant des projets de coopération avec l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA). Il s'est dit prêt également à exhorter et à orienter les opérateurs et les hommes d'affaires turcs à investir dans les domaines de l'industrie navale, l'engraissage du thon rouge et l'industrie de transformation des produits halieutiques en Algérie, vu leur grande rentabilité économique.

M. B.

ALGERIAN QATARI STEEL

Quitus pour l'exportation vers les pays scandinaves

LA SOCIÉTÉ de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) vient d'obtenir la certification GlobeCert AB qui lui permet d'exporter ses produits vers le marché scandinave.
La Société AQS a obtenu une certification auprès de «Global certification in the steelmarket of the nordic region» (GlobeCert AB) qui lui ouvre de nouvelles perspectives d'exportation des différents types de fer à béton qu'elle produit vers les pays scandinaves, en l'occurrence la Suède, la Norvège et le Danemark. Cette homologation s'ajoute à celles déjà obtenues par AQS, à savoir la certification ISO, celles délivrées par l'organisme britannique Cares, par l'organisme polonais Zetom (marchés d'Europe de l'Est) et, plus récemment, par l'organisme international Kiwa pour les pays baltes. Il s'agit-là, selon la direction de l'information d'AQS, du «résultat de l'excellence et l'aboutissement des efforts, du sérieux, du professionnalisme et de l'engagement total de la Société à se conformer aux normes les plus élevées en matière de qualité». Avec la certification GlobeCert AB pour la Scandinavie, les produits d'Algerian Qatari Steel sont désormais certifiés sur tous les marchés du continent européen, qui est l'un des marchés mondiaux les plus importants dans le domaine de la sidérurgie.

R. E.

COMMERCIALISATION DES VOITURES CHINOISES CHERY

Nouveau pas pour baisser la pression sur le marché

La marque automobile chinoise Chery relance son activité en Algérie. Ses voitures sont désormais disponibles sur le marché algérien. La marque commercialisera sept modèles de plusieurs gammes et à des prix à partir de 1,99 million de dinars, avec comme perspective de lancer une usine de fabrication automobile à Bordj Bou Arreridj.

L'arrivée de cette nouvelle marque allégera la pression sur le marché automobile algérien toujours en manque en matière d'offre, après l'arrêt de l'importation des véhicules. La marque chinoise Chery débarque officiellement en Algérie avec la commercialisation annoncée de 11 000 véhicules d'ici la fin de l'année en cours. Un chiffre qui sera porté à 50 000 véhicules en 2024. Elle est la deuxième marque automobile à arriver en Algérie après l'italienne Fiat, qui a lancé la commercialisation d'une gamme de ses voitures le mois de mars dernier.
C'est le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et celui du Commerce et de la Promotion des exportations qui ont donné, avant-hier, le coup d'envoi officiel de la commercialisation des voitures chinoises Chery. Malgré la réouverture du marché algérien à l'importation des véhicules neufs, l'Algérie ne perd pas de vue l'objectif principal, celui de bâtir une vraie industrie automobile dans le pays. Le ministre de l'Industrie, Ali Aoun, a en effet mis en avant l'attachement des pouvoirs publics à lancer une véritable industrie automobile en Algérie qui permettra d'apporter «une plus-value à l'industrie nationale et d'assurer des véhicules de qualité à des prix raisonnables».



Des véhicules à des prix attractifs.

DE GRANDES MARQUES INTÉRESSÉES PAR LE MARCHÉ ALGÉRIEN

L'année 2024 sera celle de l'industrie automobile en Algérie, selon le ministre qui a indiqué que «de grandes marques automobiles avec lesquelles nous négocions actuellement ont affiché leur intérêt pour le marché local». Pour le ministre, la partie algérienne insiste avec les fabricants automobiles sur la fourniture de leurs produits à des prix raisonnables. L'entrée en Algérie du fabricant chinois Chery contribuera au réapprovisionnement du marché automobile du pays suite à la faiblesse de l'offre pendant plusieurs années en raison de la suspension des importations.
Le représentant de la marque Chery en Algérie «Auto Leader Company», présent dans 30 wilayas, propose sept modèles de plusieurs gammes et à des prix à partir de 1,99 million de dinars. De son côté, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que le lancement de nouvelles marques automobiles sur le marché national traduit la volonté du président de la République de mettre au point une stratégie claire à même de jeter les fondements d'une véritable industrie automobile.
M. Zitouni a, également, fait part de l'autorisation d'importation de 185 500 véhicules en 2023, relevant par ailleurs la volonté des pouvoirs publics, notamment les services de contrôle du ministère du Commerce, de contrôler les prix de véhicules. Soulignant la mesure prise par «Chery Algérie» de lancer un système d'information permettant de suivre les prix de ses véhicules auprès de tous les distributeurs, le ministre fait état de procédures administratives et judiciaires visant à contrôler les prix afin d'éviter la vente de véhicules par des intermédiaires.
De son côté, le directeur général d'Auto Leader Company, Aïmene Cherit, a mis en exergue les perspectives de l'entreprise, qui prévoit de lancer une usine de fabrication automobile à Bordj Bou Arreridj, d'une capacité de production de 24 000 unités par an. L'usine passera à 100 000 véhicules au cours de la troisième année de son entrée en production, avec pour objectif de créer une plateforme d'exportation en Algérie, a-t-il précisé.

Lilia Aït Akli

RISQUES INDUSTRIELS

Les solutions innovantes de la CNMA

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (CNMA) a dévoilé ses nouvelles solutions innovantes en matière d'assurance de biens et pertes d'exploitation subies par les opérateurs industriels. La Caisse élargie ainsi son champ d'action au-delà du secteur agricole et automobile, en offrant un produit d'assurance à même de sécuriser davantage les investisseurs. Les solutions, basées sur l'évaluation et la gestion adaptée des risques encourus par les opérateurs face aux multiples dangers, ont été dévoilées lors d'un séminaire international organisé, avant-hier, sous le thème «Solutions innovantes en assurance de biens et pertes d'exploitations subies par les opérateurs industriels», qui a vu la présence des premiers responsables de groupes industriels publics et privés, des hommes d'affaires, des experts et des cadres de la CNMA.
Cette rencontre, qui s'inscrit dans une démarche de proximité avec ses assurés et partenaires stratégiques, a permis aux dirigeants de la CNMA de faire part des nouveaux produits destinés à assurer les différents risques, notamment les risques industriels auxquels sont exposés les opérateurs économiques, tels que les arrêts de l'outil de productions pour divers facteurs.
Le PDG de la CNMA, Cherif Benhabiles a affirmé que la CNMA est en train de connaître une nouvelle dimension non seulement dans le secteur des assurances agricoles et agroalimentaires, mais aussi dans d'autres domaines tels que l'industrie et le commerce. A ce propos, il a cité l'assurance destinée à couvrir les pertes d'exploitation des entreprises.
A travers cette solution, la CNMA s'engage à proposer des alternatives aux entreprises pour faire face aux charges, entre autres, le paiement des salaires des travailleurs durant une période de 18 à 24 mois. La Caisse est ainsi dotée d'une direction dédiée aux risques industriels et qui travaille en collaboration avec quelque 400 experts «chevronnés» pour l'accompagnement des entreprises en matière de conseils sur la prévention et gestion des risques, ainsi que d'expertises en cas de sinistres, a-t-on indiqué.
Intervenant à l'occasion, le PDG de la Compagnie centrale des réassurances (CCR), Abdellah Benseidi, a souligné la nécessité de la sensibilisation sur l'assurance des activités industrielles. «Il est très important de suivre et d'accompagner l'évolution des risques, notamment des catastrophes naturelles auxquelles sont exposés les secteurs économiques.
Il faut admettre que les acteurs de l'assurance et de réassurance vont atteindre leurs limites sur le plan d'offres financières et techniques pour pouvoir répondre à la prise en charge de ces risques. Le secteur doit donc se rediriger vers à une nouvelle configuration en matière d'assurances sur le moyen et le long terme», a-t-il dit, appelant à un partenariat entre les secteurs public et privé.

S. N.

AXÉ SUR LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION

Un plan national de lutte contre l'obésité

Un plan national de lutte contre l'obésité, mobilisant tous les secteurs concernés pour freiner la progression inquiétante du phénomène, sera lancé prochainement. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.


Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.

A l'occasion de son intervention, à l'ouverture des travaux du deuxième congrès international de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques (SAOMM), le ministre de la santé a affirmé que l'obésité est «un problème de santé publique».
Il soutient ses propos en mettant en relief l'augmentation du nombre de cas sur la base d'une étude menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie. Une étude qui démontre que «30 % de femmes, 14 % d'hommes et environ 10 % d'enfants souffrent d'obésité».
En outre, les résultats des campagnes de dépistage menées dans le cadre de la Semaine nationale de prévention, décrétée par le ministère de la Santé, et qui s'est déroulée du 5 au 11 mars 2023, ont également montré que «le taux d'obésité est triplé chez les individus âgés de 0 à 49 ans, en particulier chez les femmes».
Face à ce constat, M. Saihi a assuré que la lutte contre l'obésité «en appelle à la conjugaison de tous les efforts en adoptant une approche globale axée sur la prévention et la sensibilisation à ce phénomène».
Il a précisé que la politique mise en place par son secteur pour vaincre ce phénomène sera basé sur plusieurs axes incluant l'éducation nutritionnelle, la promotion de l'activité physique, la sensibilisation du public et le lancement d'un plan national de lutte contre l'obésité qui mobilise toutes les parties concernées.
Le ministre a également mis en exergue la nécessité de «promouvoir la production d'aliments sains, la promotion de la pratique d'activités physiques et le respect d'un comportement alimentaire sain et équilibré» pour prévenir ce problème. Le premier responsable du secteur de la santé a aussi souligné que l'obésité peut entraîner plusieurs autres maladies telles que le diabète, les accidents vasculaires cérébraux, le syndrome d'apnée du sommeil et l'hypertension artérielle, ainsi que des problèmes psychologiques et sociaux.
Face aux nombreuses conséquences désastreuses du surpoids sur la santé, le ministre a déclaré que les travaux du deuxième congrès international de la SAOMM constituaient une occasion d'échange et de débat sur l'un des principaux défis auxquels est confrontée la santé publique.
Pour rappel, le Pr Amar Tebaibia, président de l'Association nationale pour la lutte contre l'obésité, avait alerté à de nombreuses reprises quant à l'évolution inquiétante de l'obésité, soulignant que l'Algérie pourrait se classer deuxième dans le Continent africain en termes de taux d'obésité d'ici à l'année 2030. Il a également insisté pour tirer la sonnette d'alarme sur les conséquences désastreuses de l'accroissement de l'obésité chez les enfants, affirmant que «les enfants obèses d'aujourd'hui seront les malades de demain».
Il a indiqué à ce sujet que la majorité des enfants et adolescents de moins de 18 ans atteints d'obésité développent des maladies chroniques avant l'âge de 40 ans.
Ce qui risque de contribuer à augmenter leurs risques de mortalité par trois par rapport à ceux qui ne souffrent pas d'obésité.
En outre, le président de cette association a aussi relevé qu'en plus d'être responsable de plus de 195 maladies, l'obésité serait également responsable de beaucoup de cancers, à l'instar des cancers du sein, de la prostate et du côlon.
En conséquence, il est important de «contrôler le taux de sucre et des graisses dans les aliments et les boissons» et de «contrôler les autres facteurs cancérigènes dont les perturbateurs endocriniens».
Il convient de noter que selon les spécialistes, les causes de cette hausse de l'obésité sont une alimentation malsaine, déséquilibrée, riche en sucres complexes et en graisses, associée à un manque de sommeil et un faible niveau d'activité physique.

Sihem Bounabi

SESSION ORDINAIRE DE L'APW À BÉJAÏA

Adoption du budget primitif de l'exercice 2024

L'ASSEMBLÉE populaire de wilaya (APW) a adopté, en session ordinaire, le budget primitif (BP) de l'exercice 2024 qui s'élève à 217 milliards de centimes (équipement et fonctionnement), soit une baisse de 10% comparativement au budget de l'année en cours. Les élus ont, également, examiné et adopté les PDAU intercommunaux des communes de Darguina, Tamridjt, Taskariout, Aït Smaïl, Kherrata et Draâ El-Gaïd, ainsi qu'une autorisation spéciale accordée par le ministère de l'Intérieur à la wilaya d'un montant de 996 millions de DA destinée à la réhabilitation des écoles primaires (étanchéité, blocs sanitaires, chauffage, boiseries…). Elle a, aussi, examiné la situation des rentrées scolaire, universitaire les œuvres universitaires, la formation professionnelle et a fait un point sur la situation liée aux feux de forêts et le dédommagement des sinistrés et agriculteurs dont les biens ont été détruits.
Dans son allocution d'ouverture de la session, le président de l'APW, Bachir Baraket, a exprimé ses regrets par rapport à la baisse observée sur le BP 2024 qui, dira-t-il, «ne sera pas sans impact sur la poursuite de plusieurs opérations engagées par la wilaya sur le plan du développement socio-économique». Et d'ajouter : «la wilaya a besoin de plus d'argent pour mener des projets importants pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens et rattraper le retard accusé dans plusieurs secteurs». Il a, entre autres, souligné les manques qui affectent certains secteurs dont les cantines scolaires et l'aménagement de la RN 09.
Il a, ensuite, plaidé pour «la construction d'un nouveau CHU et la transformation, à titre d'extension, des locaux commerciaux fermés de Sidi-Ali Labhar en infrastructures au profit de l'actuel CHU». De son côté, le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, a souligné, dans son intervention inaugurale, «la dynamique socio-économique qui traverse de nombreux secteurs d'activité au niveau local dont les projets vitaux en cours d'édification dans les domaines des ressources hydriques, les travaux publics, l'énergie avec le raccordement des milliers de foyers au gaz naturel et l'électricité».
Il a, aussi, parlé de «la construction de plusieurs programmes de logements et l'attribution de centaines d'unités au profit des citoyens dans différentes formules». Il a souligné après «les efforts éléphantesques qui ont été consentis pour la résorption de l'habitat précaire», rappelant à l'occasion, qu'»un grand bidonville de la ville de Béjaïa en l'occurrence, la cité Soummari a, récemment, été éradiqué», ce qui a permis la récupération d'une importante assiette foncière.
Notons que des élus n'ont pas manqué de critiquer sévèrement la situation vécue par l'université de Béjaïa qui est en proie à une grève illimitée menée par les étudiants depuis trois semaines. Ils ont appelé à un dialogue «responsable» afin de trouver des solutions aux problèmes posés et débloquer certaines opérations gelées depuis plusieurs années, telle la réouverture de certaines infrastructures fermées dont la bibliothèque centrale, les salles de lecture des résidences universitaires, les blocs d'hébergement et foyers fermés ainsi que la relance des projets de construction des blocs pédagogiques de 4000 et 2000 places pédagogiques programmés depuis plusieurs années.

N. Bensalem

MÉDÉA

500 nouveaux foyers raccordés au réseau de gaz

LE PROGRAMME d'extension du réseau de gaz naturel des communes de la wilaya de Médéa a permis de couvrir la totalité des agglomérations et zones agglomérées dont celles qui ont été couvertes dans la daira de Ouamri (25 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya), à l'occasion de la visite effectuée par la wali, Djahid Mous, la fin de la semaine. D'un coût financier d'un montant de 6 milliards de centimes, l'opération de raccordement a permis de faire bénéficier du confort de l'énergie gazière, outre la population du chef-lieu de commune, les populations de ses agglomérations secondaires et de ses fractions rurales, a indiqué la wilaya dans un communiqué. Ainsi, la wilaya de Médéa, qui se situait dans le rang des wilayas retardataires en matière de couverture en gaz, se classe désormais dans le peloton de tête avec un taux de pénétration qui a atteint 100 % avec un taux de raccordement global oscillant autour de 80 %, selon les services de la wilaya. En outre, est-il indiqué dans le même communiqué, les opérations de raccordement au réseau de gaz qui ont concerné toutes les communes de la wilaya s'inscrivent dans le cadre des enveloppes allouées au titre des programmes d'investissements publics du programme quinquennal, du programme complémentaire et du Fonds de solidarité des collectivités locales. Il convient de préciser que la wilaya de Médéa a pu rattraper son retard en matière de raccordement en gaz en parvenant, en l'espace de deux années, à étendre son réseau gazier à plus de 71.000 nouveaux foyers pour une enveloppe de 3.700 milliards de cts et à couvrir toutes les communes, en dépit des reliefs difficiles.

Nabil B.

VERS UN ISLAM AUX LENDEMAINS QUI CHANTENT

POUR UN ISLAM DE PROGRES ET DU JUSTE MILIEU



Dans le monde musulman d'aujourd'hui, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour revendiquer un gouvernement islamique, que l'on nous présente comme le remède à tous les maux dont souffre la communauté islamique : il permettrait de purifier la société, promouvoir le progrès culturel, réaliser la justice et exaucer la parole de Dieu. D'autres, en revanche, estiment qu'un tel gouvernement serait nécessairement une sorte de théocratie dans laquelle le pouvoir, concentré entre les mains des clercs et de leurs alliés, serait fondé sur une conception étriqué de la religion et risquerait fort bien de dériver vers un totalitarisme[1].

1) LE JUSTE MILIEU DANS L'ISLAM

On sait que la devise de l'Islam est « le bien être ici bas aussi bien que le bien-être dans l'au-delà « (formule Coranique). Cela nous éloigne évidemment des conceptions extrémistes et opposées, des ultra-spiritualistes (qui veulent complètement renoncer au monde et se font un devoir de se mortifier) et des ultra-matérialistes (qui ne croient pas aux droits d'autrui); mais il peut être par la plus vaste majorité des intermédiaires, développant à la fois le corps et l'esprit et créant un équilibre harmonieux de tout humain.

L'Islam a non seulement insisté sur les besoins de ces deux aspects de l'homme, mais aussi sur leur complémentarité, de sorte que l'un ne soit pas sacrifié au profit de l'autre. S'il prescrit les pratiques et les devoirs spirituels, il en montre les avantages matériels ; s'il préconise un acte d'utilité temporelle, il indique comment cet acte peut également être une source d'épanouissement spirituel.

Citons l'exemple du jeune, comme pratique spirituelle et celui de l'impôt « zakat» comme étant un acte strictement temporel pour voir comment l'Islam réunit en un tout, le spirituel et le temporel, et conserve entre les deux, la place du juste milieu.

En effet, le croyant doit jeûner, au temps prescrit par le Coran ; tel est l'ordre divin. Obéir à l'ordre du Seigneur est déjà acte de piété, mais il se trouve que le jeune porte, en lui même, pour l'homme, un double avantage, spirituel et matériel : en affaiblissant le corps, pour un temps, il fortifie l'esprit, le dégage des désirs temporels ; l'homme ressemble alors un peu plus aux êtres célestes, qui ne jouissent d'aucun désir. Il ressent mieux sa propre impuissance, il pense au Dieu le puissant et à tout ce qu'il a fait pour lui, et ce ne sont là que quelques aspects spirituels.

Du point de vue matériel, le jeune n'est pas moins bénéfique ; les acidités qui se dégagent des glandes, lors de la faim et de la soif, tuent maints microbes de l'estomac ; le jeune développe chez l'homme l'aptitude à supporter, sans que le devoir en souffre, les privations en temps de crise. De même, en payant l'impôt zakat qui représente en Islam l'un des cinq fondements de la religion sur le même pied que la foi, la prière, le jeune et le pèlerinage, le croyant n'acquitte pas d'abord une corvée ou un devoir, il cherche d'abord l'agrément de Dieu.

En spiritualisant les devoirs temporels, l'Islam n'a cherché qu'à consolider les valeurs spirituelles de l'homme qui ainsi ne poursuit plus le seul avantage matériel de la chose matérielle, mais aspire uniquement à l'agrément divin. Le prophète, Salut divin sur lui, a bien dit : « L'ostentation (aspirer à l'agrément des gens) est un polythéisme» (chirk) et le grand mystique Ghazaliy explique que, quand on prie ou on jeune par ostentation (pour faire plaisir aux gens), c'est une adoration du Moi et non pas de Dieu; on peut, par contre, remplir ses devoirs conjugaux sans que ce soit d'abord pour le plaisir, mais la joie d'accomplir un acte voulu par Dieu, un droit de l'épouse, un véritable devoir du mari, et c'est piété, alors, cet acte de dévotion, méritant de la part de Dieu, agrément et récompense.

Un corollaire, peut être, de la même conception compréhension de la vie, est le fait que le saint Coran emploie très souvent la double formule : « croyez et agissez en bien»; la simple profession de foi, sans application ni pratique, n'a pas beaucoup de valeur.

L'Islam insiste autant sur l'un que l'autre. La pratique des bonnes œuvres, sans La croyance en Dieu, est certes préférable dans l'intérêt de la société humaine, à la pratique du mal, mais du point de vue spirituel, une bonne œuvre sans la foi ne peut pas apporter le salut dans l'au-delà.

Par ailleurs, un trait essentiel de l'Islam est son rejet de toute forme d'excès et d'extrémisme dans l'exécution des prescriptions religieuses. Le Coran appelle : «O gens du livre[2] ne dépassez pas la mesure dans votre religion» (IV-171). En ce sens, on dit du prophète que chaque fois qu'il put choisir entre deux possibilités, il retient la plus facile pour les hommes. On rapporte que, le second kalife Omar Ibn Al Khattab, que Dieu agrée son âme, rencontrant sur un marché un homme qui tenait en main un fruit perdu et recherchait son propriétaire, lui dit : « Ce n'est pas de la piété, mais de l'affectation» voici quelques exemples de cette tolérance et cet esprit de mesure de véritable fondamentalisme islamique.

Lors du voyage du prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, et de l'armée des musulmans de Médine à la Mecque, pendant le mois de Ramadan de l'an 8 de l'Hégire, une partie des croyants dont le prophète- ne jeûnait pas, conformément au Coran qui autorise la rupture du jeune durant un long voyage, tandis que d'autres, plus exigeants que le prophète lui même, observaient strictement le jeune. Cette situation dura plusieurs jours, sans qu'aucun des deux groupes ne reproche quoi que ce soit à l'autre.

Le fondamentalisme islamique rationaliste estime qu'il est nécessaire de revenir à ces traits essentiels de l'Islam qui sont la miséricorde la tolérance, l'atténuation de la peine des hommes et le refus de tout excès et de toute forme d'extrémisme, à l'exact opposé du fondamentalisme activiste qui s'oppose à toute idée de progrès.

DE PROGRES

Au cœur de l'Islam figure le mouvement contenu vers l'avenir, la volonté de marcher de l'avant vers l'instauration d'une civilisation humaniste. Le prophète de l'abrogation (naskh) dans le Coran c'est-à-dire la substitution d'un verset par un autre chaque fois qu'une réalité nouvelle l'imposait, est le plus sur indice de ce mouvement constant d'adaptation aux réalités, de cette volonté active de changer la vie. A ce titre, Dieu énonce dans la sourate II/106 du Coran : « Si nous prescrivons un quelconque verset (commandement) ou que nous le fassions oublier nous en apportons un meilleur, ou un équivalent. Ne sais-tu pas que vraiment Dieu est capable de tout».

Cela, les premiers musulmans l'avaient parfaitement compris : ils avaient la religion de l'action, est c'est grâce à elle qu'ils ont pu bâtir une grande civilisation, de dimension universelle.»Dieu ne modifie rien en un peuple avant que celui-ci ne change ce qui est en lui» (XIII/11) : les premiers musulmans, comprenant le sens véritable de se verset, savent que le changement authentique est celui qui commence par s'opérer à l'intérieur de soi, puis se poursuit dans l'action constructive et le travail créateur, et que ceux-ci, pour être efficaces, ne peuvent s'arrêter à la surface des choses, mais doivent les toucher dans leur essence. C'est pourquoi ils s'ouvrirent à toutes les civilisations de leurs temps, étudièrent toutes les sciences et travaillèrent dans tous les domaines, une génération après la mort du prophète, avaient abandonné la bédouinité et, grâce à leur foi dans l'Islam, ils étaient devenus les acteurs de leur histoire.

A la fin du VI siècle de l'Hégire, «les frères de la pureté» définissaient ainsi le parfait musulman : il serait « arabe dans sa religion, irakien par son savoir vivre, hébreu par son expérience des choses, Chrétien par sa méthode, Syrien par son ascèse, Grec par sa science, Hindou par sa clairvoyance, Soufi dans sa conduite, angélique dans sa moralité, souverain dans réflexion et divin dans ses connaissances». Autrement dit, le véritable musulman est humaniste et universaliste : ouvert à toutes les cultures, à toutes les formes de connaissance, il sait être tolérant vis-à-vis de toutes les lois divines et sait prendre dans chaque voie ce qu'elle a de meilleur.

L'Islam a suscité l'une des plus belles floraisons, de l'esprit scientifique que le monde ait connues ; des mathématiques à la médecine, de l'astronomie à la physique, la culture islamique à rayonné pendant des siècles sur le monde.

L'exemple de l'université musulmane de Cordoue (Espagne) au X siècle de 1'ére chrétienne, constitue de ce point de vue, un modèle dont il convient de faire revivre l'esprit pour développer à notre époque, les sciences, de telle sorte qu'elles ne servent pas à la destruction de l'homme mais à son épanouissement dans la voie de Dieu.

Mais un siècle après, se produit un tournant : les musulmans cessent de progresser comme ils le sont aujourd'hui, et s'enfoncent pour les neuf siècles, suivants dans un état d'arriération dans lequel ils ont trop souvent perdu leu capacité d'agir avec une vision claire et consciente des choses.

La décadence, en Islam, commença lorsque la foi perdit sa dimension sociale. Ibn Khaldoun a profondément analysé les raisons de cette décadence : « L'injustice, écrit-il (Al Moukaddima L I chap. 3) détruit la civilisation». « La cause de tous les abus, ajoute-t-il, c'est le besoin d'argent que l'habitude de luxe entretient chez les gens au pouvoir».

Nous devons tous prêcher le retour aux sources, qui ne doit pas être un retour aux rites, mais un retour à la vie plénière de l'Islam matinal, ferment à la fois de vie intérieure et d'action libératrice.

A SUIVRE

1 - Se dit des régimes politiques non démocratiques, dans lesquels les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont concentrés entre les mains d'un petit nombre de dirigeants.

2 - Il s'agit des juifs et des chrétiens et en général tous ceux qui se réclament de posséder un livre révélé.

BOMBARDEMENTS DANS LE DONBASS

La Russie tient l'Occident pour responsable

Suite à des tirs d'artillerie à Donetsk qui ont fait plusieurs dizaines de victimes, le représentant permanent de la Russie à l'ONU a convoqué le 8 novembre une réunion d'urgence pour y dénoncer la responsabilité de Washington et de ses alliés. «Nous avons convoqué une réunion d'urgence suite à une nouvelle violation flagrante par le régime de Kiev des règles du droit humanitaire et une nouvelle preuve de sa volonté d'extermination de la population civile du Donbass», a fustigé le 8 novembre le représentant permanent de la Russie à l'ONU, Vassili Nébenzia.

«Je veux ici parler des tirs massifs par l'armée ukrainienne qui ont visé hier des quartiers densément peuplés de Donetsk», a précisé le diplomate, avant de tacler explicitement l'OTAN et ses alliés : «En principe, nous aurions pu dédier cette réunion aux livraisons d'armes par l'Occident. Par trois fois, le régime de Kiev a visé des bâtiments civils dans le centre-ville avec les lance-roquettes multiples Himars et Ouragan». Et Nébenzia de déplorer que cette attaque ait «coûté la vie à six personnes et en ait blessé 55, dont trois enfants». Au terme de son intervention et des réponses des autres participants, il a dénoncé l'attitude des Occidentaux : «Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, convoquer une réunion pour des attaques de bâtiments publics et la mort de civils serait du cynisme, mais ne pensez-vous pas que dire de telles choses, c'est précisément cela, le comble du cynisme et de l'hypocrisie ?» Et le diplomate de renchérir : «Lorsque vous fermiez les yeux sur les bombardements systématiques des villes du Donbass par le régime de Kiev et sur les bataillons nationalistes, où était votre humanisme hypocrite de pacotille ?» «Une tactique mûrement réfléchie» de Kiev «J'attire votre attention sur l'heure de ces attaques», a-t-il poursuivi, avant d'indiquer qu'elles avaient eu lieu à 16h25, 16h40 et 18h27. «La pratique terroriste de frappes répétées au même endroit est courante chez l'armée ukrainienne», a-t-il accusé. «C'est une tactique mûrement réfléchie», insiste-t-il. «Ils savent bien que les services de secours seront dépêchés sur les lieux d'une frappe - sauveteurs, médecins, policiers -, mais aussi des journalistes, et c'est là qu'ils procèdent à de nouvelles frappes, ce qui empêche l'évacuation des blessés», a-t-il encore déploré. Illustrant son propos, le diplomate a indiqué que dans l'attaque de la veille, parmi les victimes figuraient «un médecin, un secouriste, un agent de la police de la route qui ont péri et 23 sauveteurs blessés». Il a d'ailleurs rappelé que, le 31 octobre, les forces ukrainiennes avaient de la même manière porté trois frappes successives à Donetsk, dans le quartier de Boudionnov.



DES FRAPPES QUI «N'ONT AUCUNE FINALITÉ MILITAIRE»

Selon lui, ces frappes attestent du «désespoir du régime de Kiev», «n'ont aucune finalité militaire» et ne s'expliquent que par «son impuissance sur fond de défaites sur le champ de bataille et de la misanthropie foncière» d'un gouvernement qui «ne considère pas comme des humains ses ex-compatriotes du Donbass». Vassili Nébenzia a ensuite égrainé les frappes et les dégâts subis par le Donbass depuis février 2022. «Plus de 16 000 bâtiments résidentiels et près de 3 500 ont été détruits et endommagés», selon les chiffres avancés par le diplomate. Sur le plan humain, «4 755 civils sont morts, dont 140 enfants, et 5 360 ont été blessés à divers degrés de gravité, dont 357 enfants» affirme-t-il. «Du reste, nous savons que la terreur contre la population du Donbass a commencé [...] en mai 2014», au moment où, a rappelé Vassili Nébenzia, «les autorités de Kiev ont lancé une agression armée contre leur propre peuple qui s'était opposé au coup d'État anticonstitutionnel du Maïdan». Il a chiffré le nombre de victimes mortes ou blessées à «plus de 20 000» et jugé que ces crimes «confirmaient la légitimité de la décision d'engager l'opération militaire spéciale». Avant de conclure : «Il ne nous restait aucun autre moyen d'arrêter les bourreaux de Kiev.» Avant l'intervention russe, le conflit dans l'Est ukrainien, qui a éclaté dans la foulée du coup d'État de Maïdan, avait fait plus de 14 000 morts et plus de 1,5 million de déplacés selon l'ONU et ce malgré les accords de Minsk. «Il ne se passe pas un jour sans qu'il y ait des bombardements de villes et de localités dans le Donbass», avait déclaré Vladimir Poutine lors de son allocution à la nation du 21 février 2022, durant laquelle il avait expliqué les raisons qui l'ont poussé à reconnaître l'indépendance des républiques autoproclamées du Donbass. «Le meurtre de civils, le blocus, les mauvais traitements infligés aux personnes, y compris les enfants, les femmes et les personnes âgées, se poursuivent sans relâche. Et on n'en voit pas la fin», avait-il insisté. La veille, le président russe s'était entretenu avec son homologue français où il avait dénoncé les «provocations» de Kiev et plaidé pour la voie diplomatique.

R. I.

YÉMEN

Washington confirme qu'un de ses drones Reaper a été abattu par les houthis

DES OFFICIELS américains ont annoncé le 8 novembre qu'un drone MQ-9 Reaper avait été abattu par les rebelles Houthis au Yémen. Dans le sillage du conflit à Gaza, les insurgés yéménites ont revendiqué plusieurs frappes visant Israël. Deux officiels américains ont annoncé dans la soirée du 8 novembre qu'un drone Reaper avait été détruit par Ansar Allah alors qu'il était «au large du Yémen», rapporte Reuters. L'agence de presse souligne que ses deux interlocuteurs «n'ont pas précisé si l'appareil se trouvait dans l'espace aérien international», les rebelles yéménites assurant avoir abattu l'engin au-dessus des eaux territoriales. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, les Houthis avaient revendiqué avoir abattu «un avion américain MQ9 alors qu'il effectuait des missions hostiles dans le cadre du soutien militaire à l'entité ennemie israélienne». Cet incident, impliquant un drone américain, s'inscrit dans un contexte de régionalisation du conflit au Proche-Orient. Les insurgés yéménites, qui contrôlent la capitale Sanaa et de larges pans du territoire dans le nord et l'ouest du pays, ont annoncé le 31 octobre qu'il soutenaient militairement la Palestine. Vers une régionalisation du conflit ? «Un nombre important de missiles balistiques et de drones ont été envoyés sur Israël», a déclaré Yahya Sari, porte-parole des Houthis, dans une allocution diffusée sur la plateforme X (anciennement Twitter). Il a justifié cette implication dans un conflit se déroulant à plus de 2 000 km du Yémen «par un devoir de responsabilité religieuse, éthique, humanitaire et nationale», précisant agir en réponse à «l'oppression historique du cher peuple palestinien». Le 19 octobre, pointant du doigt les Houthis, le Pentagone avait annoncé qu'un de ses bâtiments «opérant dans le nord de la mer Rouge» avait abattu plusieurs missiles et drones «se dirigeant potentiellement vers des cibles en Israël». Proches de Téhéran, ces insurgés qui combattent le gouvernement yéménite basé à Aden se revendiquent de «l'axe de la résistance» qui lui-même s'oppose à Israël et à la présence américaine au Moyen-Orient.

R. I.

SÉNÉGAL

Face à l'émigration clandestine, Macky Sall ordonne des mesures d'urgence

LE PRÉSIDENT du Sénégal Macky Sall a ordonné que soient prises des mesures d'urgence pour endiguer le flux en pleine expansion des départs de migrants, qui utilisent des pirogues pour gagner l'Europe, via les îles Canaries, ont indiqué le 8 novembre ses services. Le président sénégalais Macky Sall a demandé le 8 novembre au gouvernement «de faire prendre des mesures sécuritaires, économiques, financières et sociales d'urgence afin de neutraliser les départs d'émigrants à partir du territoire national», déclare un communiqué publié après le Conseil des ministres. L'effort devra associer les ministres de l'Intérieur, des Armées, de la Jeunesse ou encore de la Pêche, selon le communiqué qui fait aussi référence à la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière présentée en juillet par le gouvernement. Le Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest que le président Sall s'efforce de mettre sur la voie de l'émergence, fait face à un flot de départs par la mer à destination des Canaries, archipel espagnol et porte d'entrée de l'Europe. La presse rapporte plusieurs fois par semaine des arrivées de pirogues aux Canaries, des interceptions ou des sauvetages dans l'Atlantique, au large du Sénégal ou dans les eaux à l'approche des Canaries. Cette migration dangereuse a donné lieu à une série de drames. Nombre record d'arrivées de migrants aux Canaries La presse fait à nouveau état depuis le début de la semaine de la disparition d'un nombre considérable de migrants partis de Bargny, sur la côte à l'est de Dakar. L'AFP n'a pu obtenir de confirmation de ces disparitions de la part des autorités. La question migratoire est devenue un thème de la campagne en cours pour la présidentielle de février 2024. Le Premier ministre Amadou Ba est le candidat du camp présidentiel pour succéder à Macky Sall. Les Canaries connaissent un nombre record d'arrivées de migrants depuis 2006, avec 30 705 personnes arrivées entre le 1er janvier et le 31 octobre, soit plus du double (+111%) par rapport à la même période l'an dernier, selon les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur. Les deux tiers sont originaires d'Afrique subsaharienne, selon l'agence européenne de gardes-côtes et de gardes-frontières Frontex. Les Sénégalais sont avec les Marocains les plus nombreux parmi les nouveaux arrivants, selon Frontex et plusieurs ONG espagnoles.

R. I.

COUPE DU MONDE (U16-FILLES) DE TENNIS :

Une 3e défaite pour les Algériennes

L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE de tennis des U16-filles, a perdu devant son homologue serbe (1-2) pour le compte de la troisième et dernière journée (poule D) de la Coupe du monde juniors (Billie Jean King, NDLR), qui se déroule à Cordoue (Espagne). Le premier match du simple a été remporté par la Serbe Masa Jankovic devant l'Algérienne Rym Melissa Benamar Kerfah en deux sets 6-3, 6-1. Les Algériennes ont remis les pendules à l'heure grâce à Maria Badache qui a dominé Anastasija Cvetkovic 6-4, 6-3. Le double a été remporté par la paire serbe Masa Jankovic – Anastasija Cvetkovic qui s'est imposée contre les Algériennes Maria Badache et Wissal Boudjemaoui 6-3, 6-3. Il s'agit de la troisième défaite de suite pour les algériennes après celles concédées contre respectivement la Suède et les Etats-Unis sur le même score (3-0). Dans l'autre match du groupe D, les Etats-Unis ont dominé la Suède (3-0). A l'issue de la troisième et ultime journée, la sélection algérienne termine dernière de sa poule avec 0 point au compteur, derrière les Etats-Unis (3 pts), la Suède (2 pts) et la Serbie (1 pt). Les Etats-Unis (tenants du titre) et la Suède sont qualifiés pour les quarts (1e – 8e place), alors que la Serbie et l'Algérie joueront les matchs de classement (9e – 16e). Les quatre nations seront fixées sur leurs prochains adversaires en soirée. Composée des joueuses, Maria Badache (254e ITF juniors), Wissal Boudjemaoui (638e) et Melissa Rym Benamar Kerfah (1618e), l'équipe algérienne est dirigée par l'entraineur Djilali Laslah. L'Algérie, qualifiée pour la première fois de son histoire à cette compétition mondiale, avait décroché son billet en juillet dernier au Caire (Egypte), à l'issue de son sacre africain des U16/filles. Pour rappel, seize (16) nations, réparties en quatre (04) poules de quatre, prennent part à cette compétition.

LIGUE 1 MOBILIS : CRB-JSK LE 8 NOVEMBRE À 19H

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a dévoilé, ce mercredi, le programme de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue les vendredi 17 novembre et samedi 18, dans un communiqué publié sur son site officiel. La LFP précise que l'ensemble des rencontres se joueront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Suspendu depuis le 18 octobre dernier, en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, le championnat reprendra ses droits ce week-end avec le déroulement de la 5e journée étalée sur deux jours : les vendredi 10 et samedi 11 novembre. A la veille de la 5e journée, le MC Alger et l'USM Khenchela occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à deux longueurs des poursuivants directs : Paradou AC, ASO Chlef, JS Kabylie, et JS Saoura.

Le programme de la 6e journée :

Vendredi 17 novembre :	
CS Constantine – NC Magra	15h30
MCE El-Bayadh – US Souf	15h30
MC Alger – JS Saoura	18h00
MC Oran – USM Khenchela	16h45
Samedi 18 novembre :	
ES Ben Aknoun – Paradou AC	15h00
ASO Chlef – ES Sétif	17h00
US Biskra – USM Alger	18h00
CR Belouizdad – JS Kabylie	19h00

ESCRIME/COUPE DU MONDE DE SABRE (1ERE J) :

Saoussene Boudiaf et Zahra Kahli se qualifient au tableau 64

Les escrimeuses algériennes Saoussene Boudiaf et Zahra Kahli se sont hissées au tableau 64 de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de sabre (messieurs et dames), qui a débuté jeudi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, avec la participation 340 athlètes représentant 45 pays.



Si Boudiaf a été exemptée des combats de cette journée inaugurale, à la faveur de son classement mondial (20e), Kahli a réussi à se qualifier au tableau 64 en enchainant deux victoires, respectivement, devant la Hongkongaise Au Sin Ying (15-10) et la Mexicaine Natalia Botello (15-14). Dans le tableau 64, prévu vendredi à partir de 10h30, Kahli (22 ans) sera opposée à la numéro 2 mondiale, la Japonaise Emura Mizaki, alors Boudiaf affrontera l'Azerie Sevil Bunyatova (N.143 mondiale). En revanche, les autres algériennes engagées dans cette étape de la Coupe du monde, ont toutes été éliminées dès les premiers tours. Pour rappel, les escrimeuses Saoussene Boudiaf, Zahra Kahli, Kaouther Mohamed-Belekbir et Abik Bounkeb (par équipes) ont validé leur billet aux JO 2024 de Paris. En individuel, l'escrimeuse Saoussene Boudiaf est très proche d'une qualification aux Jeux olympiques 2024 de Paris grâce à sa médaille d'or décrochée, en juin dernier au Caire, lors des championnats d'Afrique 2023 en Egypte, la seule obtenue par l'Algérie qui avait terminé le tournoi en 2e position au classement général avec 9 médailles (1 or, 4 argent et autant en bronze). Chez les messieurs, les sabreurs algériens ont également quitté prématurément la compétition à l'exception de Zakaria Bounechada et Samy Abderrahmani, qui ont réussi à se hisser au tableau 128 avant de se faire éliminer. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Fédération algérienne d'escrime, Omar Benadouda, a estimé que la qualification des deux sabreuses algériennes au tableau 64 est «positive et encourageante» pour la suite de la compétition. «Nous avons engagé 23 athlètes, dont 11 dames, dans cette étape de la Coupe du monde. Nos championnes Saoussene Boudiaf et Zahra Kahli ont réussi à passer au tableau 64 et s'est de bonne augure pour la suite de la compétition», a-t-il dit. «Chez les messieurs, Bounechada et Abderahmani ont atteint le tableau 128 face à des sabreurs de classe mondiale», a-t-il ajouté. Avant d'enchainer : «L'étape d'Alger a enregistré la participation des meilleurs sabreurs du monde en course pour la qualification aux Jeux olympique Paris 2024. Nos athlètes vont acquérir de l'expérience et progresser en se frottant aux meilleurs». Cette étape de la Coupe du monde permet aux sabreurs qualifiés au tableau 64 d'engranger deux points dans le classement mondial, suivis des qualifiés au tableau 32 avec quatre points et ceux au tableau 32 avec huit. le vainqueur de l'étape récoltera 32 points. 340 escrimeurs dont 155 dames représentant 45 pays prennent part à l'étape d'Alger de la Coupe du monde 2023 de Sabre (messieurs et dames), qui se poursuit jusqu'au 12 novembre à La Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Médaille de bronze pour l'Algérienne Amina Belkadi

La judokate algérienne, Amina Belkadi a décroché une médaille de bronze lors du Grand Prix de Perth en Australie (10 au 11 novembre), en battant en match de repêchage l'Espagnole Christina Kaba Perez. L'autre médaille de bronze de la catégorie (- 63 kg) est revenue à la Coréenne Kim Jidji victorieuse de l'autre espagnole Badia Guerrero Christina. La Chinoise Tang Jing s'est parée de la médaille en vermeil des (- 63 kg) en disposant en finale de l'Australienne Yaikar Katarina. La judokate algérienne exempte lors du 1er tour, a battu au second tour la Philippine Kiyomi Watanabi, avant de voir son parcours stoppé en finale de la poule face à la Chinoise Tang Jing. Lors du repêchage, elle s'est imposée devant la Tchèque Zachova Renata, avant de prendre le dessus sur l'Espagnole Cabana Perez Cristina. Chez les messieurs, l'Algérien Driss Messaoud (- 73 kg) est tombé d'entrée devant l'Espagnol Cano Garcia, (également vainqueur lors du Grand Prix de Zagreb). Par la suite, Gorki a mordu la poussière devant le Serbe Bagajev Bajsangur. En revanche, le 3e judoka algérien présent à Perth, Yasser Bouammar (-100 kg) s'est qualifié sans combattre aux demi-finales du 3e groupe. Il affrontera le vainqueur du combat opposant entre le Slovaque Matasseji Benjamin et le Colombien Palanta Franshik. L'Algérie prend part au GP de Perth avec trois judokas, dans le but de récolter de nouveaux points en prévision d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris-2024. Les judokas concernés sont : Belkadi Amina (- 63 kg), Driss Messaoud Redouane (- 73 kg) et Mustapha Yasser Bouamrane (-100 kg). Après l'Australie, la délégation algérienne ralliera la capitale du Japon (Tokyo) pour y effectuer un stage préparatoire allant du 13 au 28 novembre, suivi d'une participation au Grand Prix international à Tokyo les 2 et 3 décembre. Le staff technique de la sélection algérienne est composé de Meziane Dahmane (messieurs) et Mohamed Kara Seddari (dames). Pas moins de 361 judokas dont 157 (dames) de 69 pays sont présents au rendez-vous australien.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE HANDBALL (MESSIEURS) :

L'Algérie connaitra ses adversaires mercredi prochain au Caire

LA SÉLECTION algérienne de handball connaitra ses adversaires à la 26e édition du Championnat d'Afrique des nations messieurs, prévu en Egypte du 19 au 29 janvier 2024, lors du tirage au sort prévu mercredi prochain au Caire, a annoncé jeudi la Confédération africaine de la discipline (CAHB). Seize (16) sélections sont attendues à ces joutes qualificatives pour les Jeux Olympiques de Paris-2024 et le Championnat du monde 2025. Il s'agit de l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte (tenant), le Maroc, la Libye, l'Angola, le Cap Vert, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée, le Nigeria, Kenya, la RD Congo, le Rwanda et la Zambie. En prévision du rendez-vous cairote, la sélection algérienne de handball a disputé deux matchs d'application à Khobar en Arabie Saoudite contre la sélection locale qu'elle a battue sur le score de 25-19 et 27-23. En septembre dernier, l'équipe algérienne avait effectué un stage préparatif à Doha (Qatar), ponctué par deux défaites en amical face à la sélection qatarie locale (32-20 puis 26-18). La dernière sortie officielle de l'équipe algérienne remonte aux Jeux sportifs arabes 2023 (5-15 juillet) avec une médaille de bronze décrochée grâce à la victoire contre l'Irak après prolongations (31-29). Pour rappel, le vainqueur de la 26e CAN de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024.

DES TÊTES CONTINUENT DE TOMBER À LA FAF :

Ali Malek, Pdt de la LNFA, poussé à la porte de sortie par Walid Sadi

Le Bureau fédéral, réuni les 8 et 9 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa évoque des « fautes graves qui ont porté tort à la Faf en l'exposant à des décisions mettant en péril le football algérien » alors que Ali Malek parle de situation de blocage

Par Rabah Azizi

Après l'ancien président de la Ligue de Football Professionnel (LFP) qui n'a pas tenu longtemps devant le vent de changement qui a soufflé sur la Faf suite aux dernières élections qui ont porté un nouveau président à Dely Brahim, suivi juste après par le pourtant indétrônable Amar Bahloul, ancien N°1 de la Ligue régionale de Annaba, c'était au tour, jeudi, du président de la Ligue Nationale de football amateur de quitter leurs responsabilités et ce, à la surprise générale. Cela fait donc trois noms de poids qui se voient évincés et priés de rendre le tablier après des années comme membres influents dans l'organigramme du pouvoir de décision de la structure en charge du football national. Si pour le départ d'Abdelkrim Medouar, il ne faisait presque aucun doute qu'il ne pouvait coexister avec le successeur de Djahid Zefizef pas seulement pour incompatibilité d'humeur, l'épisode des gros problèmes vécus par les postulants déclarés pour concurrencer l'unique candidat et super favori Walid Sadi, déclaré vainqueur finalement par l'AGEX Elective à l'écrasante majorité faute de concurrents a fait son effet, et même cas pour Amar Bahloul dont on connaissait l'influence dans les rouages de la Faf mais qui a été contraint à retourner à Annaba pour reprendre les rênes de la Ligue régionale locale qu'il sera contraint de quitter après avoir été « provisoirement



suspendu, avec effet immédiat, et ce, jusqu'à la finalisation de l'audit et le contrôle de gestion de la ligue », la mise « hors service » d'Ali Malek est loin d'avoir livré tous ses secrets, les versions différant d'une partie à l'autre, sont contradictoires. Pour le Bureau fédéral, réuni les 8 et 9 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa qui parle d'une simple « suspension » qui dit toutefois beaucoup, c'est l'intéressé lui-même qui doit assumer l'entière responsabilité de son départ devenu inévitable comme on peut le lire sur le site officiel où il est question de « fautes graves qui ont porté tort à la faf en l'exposant à des décisions mettant en péril le football algérien ». A cette occasion, la structure de Dely Brahim a apporté des éclairages ayant entrainé cette « sanction ». Erreurs, fautes ou incompétence ? Explications : « En application des dispositions des articles 14.2 et 36.20 des statuts de la FAF, l'organe de direction de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), présidé par M. Ali Malek est suspendu, avec effet immédiat, jusqu'à la prochaine assemblée générale, pour violation des lois et règlements en vigueur, avec interdiction d'accès au siège de la ligue. » C'est un autre son de cloche, un autre discours que tient l'ancien président de la LNFA, Ali Malek, qui évoque son départ ou fin de fonctions, en parlant (lire encadré) de « situation de blocage que vit la Ligue et l'absence de communication avec les responsables de la FAF. »

R.A

ALI MALEK : « IMPOSSIBLE DE POURSUIVRE MA MISSION AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE »

Le président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) Ali Malek, a démissionné de son poste « en raison de la situation de blocage que vit la Ligue », a annoncé la LNFA dans un communiqué publié jeudi sur son site officiel. « Ali Malek a décidé de se retirer de la présidence de la LNFA en raison de la situation de blocage que vit la Ligue et l'absence de communication avec les responsables de la FAF. D'autres détails seront communiqués ultérieurement », précise la même source. Ali Malek (71 ans) avait été élu une première fois à la tête de la LNFA en juillet 2011, soit à la création de la cette Ligue, intervenue une année après le lancement du professionnalisme en Algérie. « J'ai pris cette décision de me retirer en mon âme et conscience, je n'ai absolument aucun regret. J'estime que le moment est venu pour moi de me retirer après tant d'années passées à la tête de la LNFA. Je me suis rendu compte qu'il m'était impossible de poursuivre ma mission au vu de la situation qui prévaut actuellement », a-t-il indiqué dans une déclaration accordée à l'APS. La démission d'Ali Malek intervient au moment où le président de la Fédération algérienne de football (FAF) a présidé les travaux de la réunion du Bureau fédéral, étalée sur deux jours (mercredi et jeudi, NDLR). En octobre dernier, la FAF a suspendu avec effet immédiat la Ligue de football professionnel (LFP), présidée par Abdelkrim Medouar, pour « violation des lois et règlements en vigueur ». La gestion de la Ligue 1 professionnelle est rattachée depuis à la FAF. Un comité dirigé par Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral a été désigné pour gérer la transition.

APS

BELMADI :

«Quand je suis arrivé, l'objectif était de diagnostiquer les problèmes de l'équipe»

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a déclaré jeudi à Alger, que son objectif, dans la foulée de son arrivée à la barre technique des «Verts» en août 2018, était de diagnostiquer les problèmes de l'équipe pour repartir du bon pied. Sur invitation de l'Institut de l'Education physique et sportive (IEPS), le coach national a animé un Workshop à l'Université Alger 3 de Dely Ibrahim, en présence d'étudiants et d'enseignants sous le thème : «Préparation de la Coupe d'Afrique des nations 2019 et facteurs de réussite.» «A mon arrivée, j'ai trouvé une équipe divisée. Avant notre consécration à la CAN-2019 en Egypte, l'équipe nationale traversait durant les trois années précédentes une zone de turbulences, marquée par des problèmes qui se sont répercutées sur son rendement, en témoigne son incapacité d'aller ramener des victoires en déplacement. En compagnie de mon staff technique, nous avons décidé, comme première étape, de diagnostiquer le mal qui rongeait la sélection pour repartir sur des bases solides», a-t-il indiqué. Dès le premier stage suivant son installation à la tête de l'équipe nationale, en remplacement de Rabah Madjer, démissionnaire, Belmadi a tenu «des réunions avec les joueurs pour évoquer, à cœur ouvert, les problèmes internes et essayer de trouver des solutions, et surtout consolider l'esprit de la victoire dans toutes les rencontres, que ce soit à domicile ou bien à l'extérieur», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «J'avais demandé aux joueurs à donner le meilleur d'eux-mêmes avec leurs clubs respectifs, mais également pour la sélection. Mon message avait été bien reçu, puisque les joueurs étaient bien réceptifs à mon discours, cela nous a beaucoup aidé à bien se préparer pour la CAN-2019 et par la suite aller chercher le trophée en terre égyptienne.» Sur un plan personnel, Belmadi a affirmé qu'il ne voulait pas rater ses débuts avec la sélection. «Il fallait prendre tout notre temps pour cerner le mal et bien analyser la situation avant de passer à l'action. J'étais joueur de cette équipe et un de ses supporters, mais j'ignorais ses problèmes, même si je suivais attentivement son actualité.» Evoquant le volet domiciliation de la sélection, Belmadi a souligné que les «joueurs appréhendaient l'idée de jouer au stade olympique du 5-juillet, surnommé la -maison du jugement-. Les matchs joués dans cette enceinte étaient toutes compliquées, à l'image ce qui s'était passé lors du match amical face au Cap Vert (défaite 3-2, NDLR), le rendement de l'équipe ce jour-là était catastrophique, c'était essentiel pour nous de remédier à cette situation.» Lors de ce rendez-vous avec les étudiants de l'IEPS, Belmadi a été honoré par l'université Alger 3 de Dely Brahim, pour les efforts consentis pour le développement du football algérien. Le directeur de l'université d'Alger 3 Khaled Rouaski a tenu à honorer le coach national ainsi que les membres de son staff technique, présents à cette occasion. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre «des activités de proximité du sélectionneur national, est destinée aux étudiants et au corps enseignant qui ont souhaité un partage d'expérience et des échanges sur des aspects liés au travail de terrain (technique, tactique, physique, mental, management, organisation). Ce rendez-vous intervient quelques jours avant le prochain rassemblement des «Verts», prévu à partir du lundi 13 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue des deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026, dont la phase finale aura lieu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Al-Ahly/ Arabie saoudite) entameront les qualifications en recevant la Somalie le jeudi 16 novembre 2023 au stade Nelson-Mandela de Baraki à Alger (18h00), avant de se rendre à Maputo pour défier le Mozambique, le dimanche 19 novembre au Estadio nacional do Zimpeto (14h00), pour le compte de la 2e journée.

FOOTBALL (USM EL HARRACH, FAF):

Décès de l'ex-président du club Mohamed Laib

L'EX-PRÉSIDENT du club de football de l'USM El Harrach, Mohamed Laib est décédé, jeudi matin, à l'âge de 83 ans, suite à un malaise cardiaque, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt, qui restera une personnalité connue dans le monde du football, particulièrement à El-Harrach (Alger), était un symbole du club qu'il avait présidé, à des périodes différentes. Tout d'abord de 1997 à 1999, ensuite de 2007 à 2015, avant de revenir en 2018 pour trois ans, jusqu'à 2021. Outre la présidence de l'USM El Harrach, dont il a toujours défendu sans relâche les intérêts, Mohamed Laib a également présidé la fédération algérienne de football (FAF), pour une courte durée (août 1996 à décembre 1996). Le défunt a été inhumé hier, vendredi, au cimetière de Sidi Tayeb à El Harrach.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DU CUIR À ORAN

L'artisan Benyacoub ouvre à promouvoir le métier

De nos jour le travail du cuir ne consiste pas à préserver un métier traditionnel séculaire, en revanche, œuvrer à de nouvelles perspectives pour le développement de ce métier face à la rude concurrence des produits manufacturés importés, est notre objectif. C'est ce qu'ont indiqué, avant-hier, des exposants à cette filière cuir, lors de la Journée nationale de l'artisan à Oran.

Parmi les exposants à cette Journée nationale de l'artisan qui coïncide avec le 9 novembre de chaque année, le maroquinier, Boutalbi Benyacoub, a exprimé son amour pour ce métier dans lequel il a connu un long parcours dans le monde du cuir, précisant qu'il avait appris en autodidacte.

Agé de 45 ans, cet artisan, a su créer de merveilleux modèles de manteaux, de sacs à main et d'autres produits en cuir distinctifs, pouvant rivaliser avec les produits des artisans des plus grandes maisons de couture internationales spécialisées dans ce type d'industrie.

Concernant les débuts l'artisan, il a indiqué qu'il avait commencé en 1992 en tant qu'apprenti chez un tailleur de costumes classiques pour hommes, et ajoute « puis j'ai déménagé dans un atelier de couture du lin, au sein duquel se trouvait un autre atelier de confection de cuir qui a attiré mon attention. C'est avec amour et admiration que j'ai appris les secrets de ce métier artisanal à l'histoire authentique ».

Après avoir travaillé une courte période au domicile familial, le jeune Benyacoub a pu, au milieu des années 90 du siècle dernier, réaliser un succès remarquable dans l'industrie du cuir, ce qui l'a amené à ouvrir un atelier en partenariat avec un des marchands de matières premières, qui l'a soutenu et encouragé à entrer dans le domaine de l'industrie et du commerce.

Cependant, la propagation des produits en cuir industrialisé importés a été un obstacle pour la pérennité de ce domaine artisanal.

Face à cette situation, l'artisan a refusé d'abandonner et s'est vu contraint d'ouvrir son propre atelier pour sauver son métier et assurer sa subsistance et celle de sa famille, s'investissant dans une «véritable aventure commerciale» basée sur la diversification des produits en cuir, leur durabilité et afin de se maintenir sur le marché local.



Dans son petit atelier situé au Centre de l'artisanat traditionnel de « Haï Sabah » (à l'est d'Oran), Benyacoub, qui cumule plus d'un quart de siècle d'expérience, confectionne des manteaux pour hommes et femmes, des sacs à main, des portefeuilles, des ceintures de différents types et tailles, ainsi que des accessoires issus de l'artisanat artistique traditionnel, tels que des bracelets en cuir et des fournitures pour les pratiquants de la pêche confectionnés à la demande de certaines associations de cette activité opérant dans différentes wilayas du pays. Grâce à sa passion et son admiration pour ce métier, il crée des pièces uniques et de haute qualité, notamment pour certains clients qui ne s'intéressent pas tant aux marques internationales qu'à l'extrême précision de leur fabrication et à la qualité de la matière première, du cuir naturel local de source animalière (bovins, caprins ou ovins). Benyakoub assure que sa marchandise n'est pas contrefaite.

A la faveur de ses compétences, les produits de cet artisan ont connu un bel essor et sont prisés par les commerçants, qui les revendent dans certains marchés européens et au Canada.

« Nous espérons accéder aux marchés étrangers, surtout que l'Algérie dispose de matières premières de renom chez les fabricants de cuir et de qualité supérieure, notamment le cuir de bovins, le prix du cuir étant moins cher que celui fabriqué à l'étranger », a-t-il souhaité.

En outre, Boutalbi Benyacoub a estimé, que « ceci n'est possible qu'en intensifiant les expositions à l'étranger, réserver des stands à nos produits permettant leur promotion et par conséquent pouvoir les exporter ».

Afin de suivre l'évolution de l'industrie du cuir, l'artisan s'attèle actuellement à la création d'articles en cuir portant des images des différents monuments a rchéologiques et historiques et des paysages naturels dont l'Algérie recèle pour contribuer à faire connaître ces sites et à les valoriser sur le plan touristique.

L'artisan a également entamé des démarches pour protéger ses produits en déposant le label commercial au nom de « Yacoub Leather 1996 », ainsi que l'image d'un cerf de l'Atlas.

Par ailleurs, cet artisan aspire à étendre son activité en fonction du développement de l'industrie du cuir, mais cela nécessite un investissement important couteux, tout en espérant qu'il puisse obtenir des facilités, lui et les artisans en général, pour des crédits auprès des banques.

D'autre part, et afin d'assurer la continuité de ce métier menacé d'extinction, Boutalbi Benyacoub dit avoir formé plus de 30 jeunes, certains d'entre eux ont même créé des ateliers à l'étranger, selon lui.

Il a souligné la nécessité d'une coordination entre les artisans et les centres de formation professionnelle pour créer une pépinière de formation dans l'industrie du cuir, considérée comme une bouée de sauvetage pour la relance de l'artisanat de la tannerie et sans laquelle les produits de la maroquinerie n'existeraient pas.

R.R

SAISON AGRICOLE À BATNA

445.000 quintaux d'olives estimés

LA DIRECTION des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna prévoit une récolte d'olive d'environ 445.000 quintaux, au titre de la saison agricole 2023-2024. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, Tahar Bekroun, responsable du secteur.

A ce propos le même responsable a indiqué que la cueillette des olives s'effectue dans de bonnes conditions dans plusieurs communes de la wilaya, sur une superficie productive de 10.952,2 hectares, pour un rendement à l'hectare estimé à 41 qx.

S'agissant de la transformation du fruit pour la production d'huile d'olive, le DSA a fait part d'une prévision de 3,934 millions de litres, avec un rendement estimé à 15 litres par quintal d'olive.

Le déficit en pluviométrie constaté dans la wilaya de Batna au cours de la présente saison agricole a occasionné une légère baisse en matière de quantités récoltées, comparativement à la campagne de 2022, qu'il s'agisse des olives (481.155 quintaux récoltés) ou de l'huile (près de 4,299 millions de litres), selon M. Bekroun.

La wilaya de Batna a connu, ces dernières années, une importante demande de plantation d'oliviers, en particulier dans les régions du sud, après que l'oléiculture ait été concentrée dans les zones de N'gaous, Sefiane et leurs environs, selon la responsable de la production agricole à la DSA,Nassima Adouani. Selon elle, les zones de production oléicole s'étendent-d'année en année, notamment dans les régions ouest de la wilaya, à savoir Barika, El Djezzar et Seggana.

Plusieurs pépinières ont par ailleurs été créées dans la wilaya de Batna pour fournir des oliviers et d'autres espèces fruitières aux arboriculteurs, a-t-on encore affirmé de même source.

R.R

KHENCHELA

Une production de plus de 1,8 million de quintaux de pommes

LA PRODUCTION de pommes a atteint, dans la wilaya de Khenchela, 1,815 million de quintaux, a indiqué avant-hier, Saïd Tamen, directeur des services agricoles (DSA), soulignant, que malgré les conditions défavorables du climat, la wilaya a connu une augmentation contrairement à l'année précédente.

Cette production permet à la wilaya de Khenchela de se maintenir, pour la cinquième année de suite, au premier rang national en termes de quantités produites, a ajouté le DSA, précisant que la production de pommes a connu une augmentation de l'ordre de115.000 quintaux par rapport à la saison 2021-2022.

Le même responsable a cependant souligné que les chutes de grêle ayant affecté certaines zones, à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre derniers, ont occasionné des dommages au fruit avant sa récolte, « empêchant ainsi la wilaya de Khenchela d'atteindre la production de 2 millions de quintaux qu'elle escomptait ».

M. Tamen a ajouté que la superficie vouée à la culture des pommes au cours de la saison agricole 2022-2023 dans la wilaya de Khenchela, est d'environ 6.000 hectares, dont plusieurs dizaines d'hectares représentent de nouvelles plantations réalisées dans le cadre de la culture intensive, et qui seront productifs à partir de la saison agricole 2023-2024.

Les superficies pomicoles sont réparties sur 5 communes situées dans les régions montagneuses de la wilaya de Khenchela, en l'occurrence Bouhmama, M'sara, Yabous, Tamza, Chelia, Remila et Khirane.

M. Tamen a également fait savoir que la wilaya de Khenchela dispose de 64chambres froides d'un volume total de 248.000 mètres-cubes pour le stockage en température ambiante et plus de 31.000 mètres-cubes pour le stockage sous froid, permettant la disponibilité du fruit tout au long de l'année.

R.R

APRÈS LA PROMULGATION DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL PORTANT STATUT DE L'ARTISTE

Trois textes réglementaires en perspective

Une excellente nouvelle se profile pour la scène artistique algérienne. Suite à la promulgation du décret présidentiel établissant le statut de l'artiste, cette avancée qualifiée d'«historique» marquera la clôture de l'année avec la mise en œuvre de trois textes réglementaires. Ces derniers visent à renforcer significativement les mesures de protection et d'amélioration des conditions socio-professionnelles des artistes en Algérie.



La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a détaillé les principaux aspects de cette nouvelle loi, lors d'une conférence de presse abritée, mercredi, par le Palais de la culture Moufdi-Zakaria. L'article 16, par exemple, établit un mécanisme au sein du ministère de la Culture permettant d'indemniser les artistes, les techniciens, et les administrateurs d'œuvres artistiques en cas d'arrêt involontaire de l'exercice de l'activité artistique. Quant à l'article 24, il concerne la nomenclature des métiers artistiques, fixée et actualisée en collaboration avec le Conseil national des arts et des lettres.

En ce qui concerne l'article 27, il offre une perspective novatrice en envisageant la création de coopératives artistiques, des regroupements volontaires de personnes physiques ou morales visant à améliorer la situation économique et sociale des partenaires tout en jouissant d'une personnalité morale et d'une indépendance financière.

Outre ces avancées, Mouloudji a annoncé d'autres mesures de protection à venir. La création d'un centre socio-sanitaire dédié aux artistes ainsi que la construction de la maison de l'artiste sont prévues. De plus, la ministre a exprimé son souhait que ce statut serve de base à d'autres initiatives, dont la création imminente d'un syndicat national des artistes, favorisant un climat de dialogue et de concertation au sein de la scène culturelle. Le décret comprend également des dispositions concernant certaines catégories particulières, telles que les enfants et les personnes à besoins spécifiques ainsi que les artistes étrangers.

La ministre a souligné l'importance du décret présidentiel comme l'un des acquis « historique» culturels les plus significatifs du pays, rappelant l'engagement du président de la République à renforcer la culture et les activités culturelles. « La loi sur le statut de l'artiste représente une avancée majeure, considérant les artistes non pas comme une condition sociale, mais comme des citoyens ordinaires avec des droits et des devoirs. Le décret, quant à lui, établit les obligations des artistes, notamment l'exercice de son activité artistique, le respect des obligations stipulées dans le contrat artistique, le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs, ainsi que de l'éthique du travail artistique.

Le texte législatif va plus loin en définissant avec précision les règles gouvernant les contrats de travail, en classant les métiers de l'art en neuf catégories principales, et en spécifiant les modalités d'exercice du métier au sein d'institutions culturelles, y compris les entreprises privées et les coopératives artistiques.

Selon la loi, un porteur de carte d'artiste, même sans formation spécialisée, a le droit de bénéficier de sessions de formation continue, avec une priorité d'emploi de 70% parmi les artistes engagés dans des activités et projets artistiques. Les entreprises artistiques bénéficiant d'une aide financière publique doivent donner la priorité à l'emploi du porteur de la carte d'artiste, représentant au moins 80% des participants à leurs activités artistiques, et s'engager à encadrer les stagiaires des établissements de formation. Ces mesures visent à assurer un soutien continu au développement professionnel des artistes et à faciliter leur intégration dans le monde du travail artistique.

Meriem Djouder

EXPOSITION «LES ANGES EN VERT» AU MUSÉE DU MOUDJAHID

Hommage à Bertha Von Suttner, prix Nobel de la paix

UNE EXPOSITION intitulée «Les Anges en Vert», a été inaugurée, mercredi, au Musée national du Moudjahid pour commémorer le 180e anniversaire de la naissance de Bertha Von Suttner Kinsky, la première femme à recevoir le prix Nobel de la Paix en 1905.

L'événement, organisé par l'ambassade de la République tchèque en Algérie en collaboration avec le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, met en lumière le travail humaniste et pacifiste de Bertha Von Suttner, tout en célébrant la résilience du peuple algérien. L'exposition, qui se tient jusqu'au 30 novembre, offre un regard captivant sur la vie des femmes tchèques pendant et après la Deuxième Guerre mondiale à travers des photographies en noir et blanc saisissantes.

Célébrant le 180e anniversaire de la naissance de Bertha Von Suttner Kinsky (1843-1914), Prix Nobel de la Paix en 1905, l'exposition, «Les Anges en Vert» met en lumière l'œuvre d'une femme «humaniste et pacifiste, qui avait voué toute sa vie à la promotion de la paix dans le monde et du vivre ensemble».

Parlant plusieurs langues, elle avait occupé le poste de vice-présidente du Bureau international de la paix depuis sa création en 1892 et avait été, en 1889, l'auteure de «Die Waffen nieder !» (Bas les armes), célèbre ouvrage traduit en plusieurs langues, car vite devenu une référence mondiale en matière de promotion de la paix.



Plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, d'anciennes et d'anciens Moudjahidates et Moudjahidines, d'universitaires et d'étudiants, ont assisté à cette exposition consistant en une vingtaine de panneaux présentant plusieurs photos en noir et blanc, de femmes tchèques durant et après la deuxième guerre mondiale.

M.Noureddine Essed, représentant le ministre des Moudjahidines et Ayants Droit, a évoqué la célébration du 69e anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'Indépendance de l'Algérie, une date, a-t-il rappelé qui renvoie «aux sacrifices de nos valeureux Martyrs et à la vaillance et la loyauté de nos mères et nos pères les Moudjahidates et les Moudjahidines», pour se focaliser, ensuite, sur «le combat de la femme et son dévouement aux côtés de ses frères au maquis et pour la reconstruction de l'Algérie».

Un court documentaire a fait part de témoignages de Moudjahidates, Z'Hor Ounissi et Djamila Boupacha notamment, qui ont rappelé la résilience du peuple algérien durant la Révolution, face à l'abjection et l'ignominie des pratiques barbares de l'occupant français, des méthodes épouvantables fortement dénoncées également par Farida Belguelbour Boutamine qui auront, a-t-elle déclaré, «jeté l'opprobre sur la France coloniale».

L'Universitaire, docteure et chercheure, Fella Moussaoui Lekchai, a quant à elle souligné l'importance de «restituer le patrimoine archivistique de l'Algérie, depuis l'ère de l'empire Ottoman à la colonisation française, détenu encore par la France», affirmant que cette grande partie de l'histoire algérienne représente «des tonnes d'archives …».

L'Universitaire a conclu en rappelant que «l'écriture de l'histoire de l'Algérie par des plumes algériennes nécessite la restitution de notre patrimoine archivistique, qu'il convient de rapatrier».

R. C.

Pharyngite : durée, symptômes, quels traitements ?



Maux de gorge, douleurs en avalant, fièvre...La pharyngite est une infection ORL fréquente, surtout chez les enfants. Virale ou bactérienne, elle est contagieuse pendant plusieurs jours.

La pharyngite est une infection dont l'origine est majoritairement virale. Elle peut être aiguë ou chronique. La personne atteinte de pharyngite peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. Quelle est la durée d'une pharyngite ? Quelles différences avec une laryngite ? Comment soigner une pharyngite ?

Définition : c'est quoi une pharyngite ?

La pharyngite, est une inflammation du pharynx causée par une infection d'origine virale (plus souvent) ou bactérienne (rarement). Le pharynx est un conduit musculaire présent dans la gorge. Il constitue en quelque sorte le carrefour des voies de la déglutition et de la respiration. La pharyngite, dont la manifestation principale est un mal de gorge, constitue un motif de consultation médicale fréquent. On parle de rhinopharyngite (ou de "rhume") quand l'infection touche a la fois la muqueuse de l'intérieur du nez (cavité nasale) et le pharynx (situé à l'arrière des fosses nasales).

Rhinopharyngite (rhume) : symptômes, durée, diarrhée ?

La rhinopharyngite ou rhume est une maladie très fréquente en automne et l'hiver. Il s'agit d'une inflammation virale de l'étage supérieur du pharynx. Toux, mal de gorge, troubles digestifs : liste des symptômes possibles et conseils pour vite se soigner.

► Pharyngite chronique

Plus rare que la pharyngite aiguë, la pharyngite chronique s'installe de façon progressive, le plus souvent chez l'adulte. Les symptômes sont en général moins marqués et restent localisés au niveau de la gorge, sans fièvre. Elle est en lien le plus souvent avec une consommation de tabac, un abus d'alcool, une utilisation forcée de la voix (chanteur), une exposition à des polluants atmosphériques ou à des courants d'air froid (climatisation), et aussi à un reflux gastro-œsophagien.

► Pharyngite granuleuse

La pharyngite granuleuse ou "pharyngite chronique hyperplasique" est une forme de pharyngite chronique qui se caractérise par un épaississement particulier de la muqueuse qui prend un aspect granuleux, rouge pâle à gris, avec des dilatations veineuses pharyngées. Elle s'accompagne le plus souvent de vomissements ou de nausées, de mouvements de déglutition fréquents et de raclement de la gorge avec une sensation de striction.

► Pharyngite atrophique

La pharyngite atrophique est une forme chronique de pharyngite qui se caractérise par une sècheresse du pharynx avec parfois des croûtes épaisses et une muqueuse épaisse, rouge, lisse et transparente. Elle peut être associée à une rhinite atrophique, et/ou une laryngite, et de crachats fréquents, épais avec une sensation de gêne respiratoire la nuit et des insomnies. A cela, s'ajoutent des raclements de gorge constants causés par de petits saignements muqueux. Ces symptômes sont souvent liés à des conditions climatiques défavorables (air chaud et sec) et touchent souvent les personnes âgées.

Quelles différences entre une laryngite et pharyngite ?

Une pharyngite et une laryngite sont deux infections causées par des virus ou des bactéries qui touchent deux organes voisins mais différents : le pharynx (organe de la déglutition) et le larynx (organe de la phonation). Une pharyngite donne des douleurs à la déglutition alors qu'une laryngite change l'intonation de la voix. Les deux infections peuvent s'accompagner d'une toux et de crachats.

Laryngite : durée, symptômes, contagieuse ou pas ?

Voix devenue rauque, toux sèche, mal de gorge... C'est peut-être une laryngite, à distinguer de la pharyngite qui touche le pharynx soit l'organe de la déglutition. La laryngite se déclenche souvent la nuit au décours d'un banal rhume.

Combien de temps dure une pharyngite ?

Après une incubation de 24 heures (très courte), les premiers symptômes de la pharyngite se manifestent. Ils perdurent ensuite entre 5 et 10 jours en général mais la personne peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. La pharyngite chronique peut durer plusieurs mois.

Quels sont les symptômes de la pharyngite ?

Une pharyngite se manifeste par des maux de gorge, des douleurs lors de la déglutition entraînant parfois des difficultés à manger et une perte d'appétit, ainsi qu'une rougeur et une inflammation du pharynx. S'y ajoutent parfois une fièvre, une toux douloureuse et souvent un écoulement nasal qui irrite le pharynx et peut d'ailleurs être la cause de la pharyngite. Dans une pharyngite chronique, les symptômes sont moins intenses mais la sensation de sécheresse du pharynx, les nausées et l'envie de se racler la gorge peuvent être très handicapants au quotidien.

Comment savoir si on a une pharyngite ?

Un simple examen clinique chez le médecin généraliste suffit la plupart du temps à diagnostiquer la pharyngite. Son diagnostic repose sur un examen du fond de la bouche et de la gorge ainsi que l'observation des autres symptômes. En cas de doute sur l'origine de l'infection, il peut procéder à un prélèvement dans la gorge (TDR pour Test de Diagnostic Rapide) pour rechercher une infection bactérienne par un streptocoque nécessitant un traitement antibiotique.

Comment soigner une pharyngite ?

La plupart du temps, la pharyngite guérit spontanément en quelques jours sans traitement particulier. Il est cependant recommandé de consulter un médecin si vos symptômes sont très intenses et/ou si vous ne constatez aucune amélioration au bout de 48 h".

Comment se débarrasser d'un mélasma ?



PATHOLOGIE DERMATOLOGIQUE bégnine essentiellement féminine, le mélasma se caractérise par l'apparition de taches brunes irrégulières sur le visage, provoquées par les UV de la lumière du jour et du soleil entre autres. Le premier traitement consiste donc à se protéger de manière efficace du soleil.

Qu'est-ce qu'un mélasma ?

"Le mélasma est une pathologie dermatologique bénigne. Il s'agit à la base d'une hyperpigmentation cutanée, c'est-à-dire une surproduction de mélanine, qui touche essentiellement le visage mais peut également s'étendre au cou et au décolleté", explique le Docteur Gilles Korb, chirurgien plasticien. Au cours de la grossesse, le mélasma peut toucher le ventre et la région génitale et il ne disparaît pas après.

Quels sont les symptômes d'un mélasma ?

"Le mélasma se présente sous la forme de taches irrégulières de forme géométrique, donnant un aspect "peau sale" et une coloration brune sur le front, le visage, les pommettes, les lèvres supérieures", poursuit le spécialiste. Il concerne principalement les femmes entre 30 et 50 ans et est très répandu sur les peaux mates, notamment chez les patientes d'Afrique du Nord. Le mélasma évolue au cours de l'année. "En hiver, il se voit très peu, en revanche, il bénéficie d'un coup d'accélérateur l'été, réactivé par les UV", souligne ce dernier.

Taches brunes, de vieillesse : causes, traitements pour les atténuer

Les taches brunes aussi dites "de vieillesse" (lentigo) sont localisées sur le visage, les mains et dans le dos. Elles concernent plus de 90% des personnes à peau blanche de plus de 70 ans. Causes, solutions pour les enlever, traitements naturels, crèmes efficaces... Le point avec le Dr Paul Dupont, dermatologue.

Qu'est-ce qui provoque un mélasma ?

"Le mélasma est dû à une surproduction anormale de pigments par les mélanocytes." Ces derniers sont les cellules de la peau qui produisent la mélanine. Pour des raisons mystérieuses, ces cellules commencent à mal fonctionner et générer plus de mélanine. Cet excès va donc engendrer le mélasma. Il peut y avoir également une composante vasculaire qu'il va devoir falloir traiter. "Certains facteurs vont favoriser son apparition, à savoir l'hérédité, les modifications hormonales engendrées soit par des causes naturelles telle la grossesse soit par des causes médicamenteuses notamment la pilule ou encore les implants hormonaux.

Quels sont les effets du soleil sur le corps ?

Que se passe-t-il dans votre corps quand vous vous exposez au soleil ? Quels sont les effets des rayons UV en bien comme en mal ? On vous explique.

Comment traiter un mélasma ?

"L'analyse à la lampe de Wood ultraviolette va permettre de mettre en évidence le mélasma et surtout son étendue pour le visualiser, distinguer un mélasma superficiel d'un mélasma plus profond. Il faut bien comprendre qu'on ne fait pas de miracles dans le traitement du mélasma." Le premier réflexe va être de se protéger du soleil de manière durable. Le soleil, c'est l'ennemi numéro 1.

"Dans le traitement du mélasma, la patiente doit être prête à s'impliquer car il faut compter 1 à 2 ans sachant que l'on ne guérit pas du mélasma." L'objectif, c'est dans un premier temps de passer un été sans récidives. "Bien entendu, l'idée n'est pas de vivre dans une cave mais d'adopter les bons gestes, protection solaire, chapeau, lunettes de soleil." Ensuite concernant les traitements, il faut à la fois éliminer les pigments accumulés à la surface, "c'est-à-dire accélérer la désquamation cutanée, à l'aide de produits type le trio dépigmentant de Kligman, prescrit pendant trois mois et préparé par un pharmacien. Cependant l'effet n'est pas immédiat." Mais il faut aussi agir directement sur le mélanocyte pour freiner la production de mélanine.

Quel traitement quand on a la peau noire ?

"Les peaux foncées et noires sont plus fragiles, on peut traiter le mélasma avec le trio de Kligman." Les peelings peuvent être également prescrits mais de manière faiblement concentrée. "Quant aux lasers, ils sont contre-indiqués, car le risque d'effets secondaires est important", reconnaît le spécialiste.



Intelligence artificielle : 38 To de données de clients Microsoft dans la nature

Des chercheurs de Microsoft AI ont accidentellement exposé 38 To de données sensibles, comprenant des milliers de messages internes. Une erreur qui était pourtant totalement évitable.

Un incident majeur de sécurité a secoué la communauté de la recherche en intelligence artificielle.
Des spécialistes en cybersécurité de Wiz Research révèlent que des chercheurs de Microsoft AI ont accidentellement exposé pas moins de 38 To de donnée critiques, dans lesquels on retrouve 30 000 messages internes de Microsoft Teams. L'erreur provient du partage, pas très subtil, d'un ensemble de données d'entraînement en open source sur la plateforme GitHub.

Un futur IA gate signé Microsoft ?

L'équipe de recherche en intelligence artificielle de Microsoft a, via ce partage, exposé la gigantesque masse de données internes, en ayant mal configuré un jeton SAS (une fonctionnalité de Microsoft Azure), qui a exposé bien plus d'informations que prévu. Les données sensibles comprenaient des mots de passe, des clés privées et même des sauvegardes d'ordinateurs personnels des employés de l'entreprise.
Les chercheurs avaient utilisé des jetons SAS pour partager les données, mais au lieu de limiter l'accès à des fichiers bien spécifiques comme on peut le faire sur Teams ou Office, le lien a été configuré pour partager l'intégralité du compte de stockage, exposant ces dizaines de téraoctets de fichiers privés.
Et il y a pire : le jeton avait été configuré de façon à offrir une autorisation totale, ce qui donne la possibilité aux attaquants de supprimer ou d'écraser des fichiers. Ce n'est en tout cas pas la première fois que des données issues de Microsoft ont fuité après avoir été publiées sur GitHub.

Limiter l'autorisation, un impératif qui ne s'applique pas toujours

L'incident souligne les défis croissants en matière de sécurité auxquels sont confrontées les organisations travaillant avec de vastes quantités de données de formation en intelligence artificielle.
Les data scientists et les ingénieurs doivent mettre en place des contrôles et des protections de sécurité robustes pour faire face à ces risques.
Partager ses recherches avec la communauté peut être une bonne chose, quand les mesures adéquates sont prises.
Pour éviter de tels incidents, il est ainsi recommandé de strictement limiter l'utilisation de jetons SAS, d'opter pour des stratégies d'accès stockées pour le partage externe, et de créer des comptes de stockage dédiés. La surveillance de l'utilisation des jetons SAS demeure, qui plus est, essentielle pour détecter tout accès non autorisé.

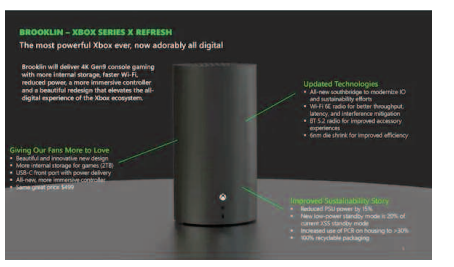


SORTIE EN 2020, la Xbox Series X se refait une beauté pour l'année 2024. Elle adoptera un design entièrement cylindrique qui sera accompagné également d'une nouvelle manette Xbox.
Ces images sont issues de documents officiels émergents de l'affaire opposant la FTC et Microsoft. La console, bien que très appréciée par les joueurs, avait été moquée au moment de sa sortie en raison de son design trop carré. Certains internautes s'étaient amusés à l'époque à la comparer à un grille-pain ou même à un cendrier. La nouvelle version échappera sans doute à ce constat, puisqu'elle arbore un design tout en rondeurs, plus élégant et élancé. La manette fait peau neuve également et sera dotée de nouvelles fonctionnalités. Le lecteur de disques, quant à lui, disparaît.

Un nouveau look et des progrès technologiques

Si certains joueurs risquent de ne pas apprécier la suppression pure et simple du lecteur de disque, cela confirme bien le souhait de Microsoft de transiter vers une console entièrement numérique. En revanche, cela profite tout de même largement à l'apparence de la console, bien plus dans l'air du temps. Microsoft ne s'est pas contentée de changer l'apparence de sa console. Sa capacité de stockage sera ainsi doublée, et passe de 1 To à 2 To. Ce n'est pas un mal lorsqu'on voit le poids des jeux sortis récemment. Un nouveau port USB-C sera présent sur le devant de la machine avec une puissance de charge accrue. Cette nouvelle version prendra également en charge le Wi-Fi 6E et sera équipée d'une puce Bluetooth 5.2. Microsoft a également retravaillé l'efficacité énergétique de l'appareil en descendant la finesse de gravure de la puce à 6 nm. Selon les informations officielles, cela réduira de 15 % la consommation du bloc d'alimentation de la console.





La nouvelle manette

Nom de code pour le nouveau périphérique : « Sebille ». Arborant un joli look bicolore, elle pourra se connecter facilement au Cloud et bénéficiera donc de la mise à jour du Xbox Wireless 2. Elle sera bien sûr compatible avec le Bluetooth 5.2, ce qui devrait potentiellement baisser l'input lag et augmenter sa portée d'utilisation.
Les retours haptiques de la manette ont été également améliorés pour être plus précis, et la nouvelle technologie embarquée « VCA Haptics » jouera le rôle de mini haut-parleurs. La conception des boutons et des joysticks a été revue pour que ceux-ci soient plus silencieux. Construite en partie en matériaux recyclés, la batterie de la manette sera également interchangeable.
Il faudra être un peu patient pour voir la nouvelle version de la Xbox Series X arriver dans votre salon, puisque celle-ci n'est pas attendue avant novembre 2024.
Cela vous laissera le temps d'économiser si vous voulez l'acheter, son prix étant inchangé depuis le lancement de la console : comptez 499 dollars.



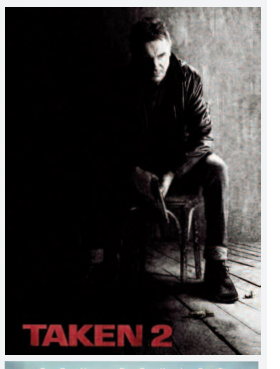








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Téléréalité France , 2023 — TF1
Star Academy

21h00 Jeu, France — France 2
100 % logique : la réponse est sous vos yeux

20h55 Série dramatique Etats-Unis, 2023 — M6
9-1-1: Lone Star

21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+
La Rochelle / Bayonne

22h50 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h50 Cinéma Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis 2012
Taken 2

21h05 Téléfilm sentimental — 6ter
Canada - Etats-Unis 2017
L'héritage de Noël

20h50 Cinéma Film d'action, 2022 — CINE+ PREMIER
Top Gun : Maverick

21h20 Humour, 2022 France — C8
Les Chevaliers du Fiel : Mamie d'enfer

20h50 Drame Etats-Unis, 2022 — CINE CINEMA
The Fabelmans

21h00 Cinéma Film pour la jeunesse — CINE+ FAMIZ
Etats-Unis - Japon - Canada, 2022
Sonic 2, le film

21h00 Série policière — TMC
Etats-Unis, 2003
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique 2023 ,France

Saison 1 Épisode 5: #5 Anton Zagury

D'argent et de sang

Simon part à la rencontre d'Anton Zagury, une figure du banditisme qui a fui la France. Mis sous pression par la police israélienne, Zagury accepte de l'aider dans son enquête en échange d'un arrangement fiscal avec les autorités françaises.
Pendant ce temps, Annabelle parvient à joindre Jérôme. Des dissensions commencent à poindre entre Attias, Fitoussi et Bouli.

22h00

Série d'horreur - Etats-Unis 2022

Saison 11 Épisode 1/2/3/4

American Horror Story

Gino ne peut plus compter sur l'aide de l'inspecteur pour poursuivre son enquête. Il trouve une solution astucieuse pour récolter de nouvelles informations.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:35	12:14	15:03	17:27	18:48
CONSTANTINE	05:41	12:20	15:09	17:33	18:54
ALGER	05:53	12:32	15:21	17:45	19:06
OUARGLA	05:48	12:27	15:18	17:42	19:02
CHLEF	06:00	12:39	15:30	17:54	19:14
MOSTAGANEM	06:06	12:44	15:35	17:59	19:19
ORAN	06:08	12:47	15:38	18:02	19:22

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7736 — SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	14°
Oran	22°	16°
Constantine	19°	6°
Ouargla	24°	14°

PROJET DU GISEMENT ZINC-PLOMB D'AMIZOUR

Pose de la première pierre aujourd'hui

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, procédera, aujourd'hui, à la pose de la première pierre du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb de Tala Hamza-Amizour dans la wilaya de Béjaïa.


Un gisement de pointure mondiale.

Ce projet, fruit d'un partenariat entre l'Algérie et l'Australie, a pour objectif d'exploiter un gisement renfermant une réserve de 34 millions de tonnes, selon un communiqué du ministère. Le projet prévoit l'extraction de deux millions de tonnes de minéraux bruts par an, ce qui permettra de produire 170 000 tonnes de concentré de zinc et 30 000 tonnes de concentré de plomb. Ce volume de production sera destiné à répondre aux besoins du marché national en zinc et en plomb, tandis que l'excédent de production sera exporté.

Au-delà de son impact sur l'approvisionnement en zinc et en plomb du pays, le projet est un catalyseur économique, avec la création prévue de près de 800 emplois directs et plus de 4 000 emplois indirects, contribuant ainsi au développement économique de la région, ce qui «couvrira les besoins du marché national en zinc et en plomb, des minéraux très demandés, alors que l'excédent sera exporté «, a-t-on. Seront présents à cette occasion le PDG de la Sonarem, le président de l'Agence nationale des activités minières (Anam) et le PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux (Enof), ainsi que le wali de Béjaïa. La directrice de la joint-venture algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ) et une délégation australienne dirigée par le PDG de Terramin, seront également présents.

A noter qu'Arkab a tenu, jeudi, une réunion avec le PDG de Terramin, Feng Cheng, afin de discuter des derniers détails. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats «fructueux» découlant de la collaboration entre Sonarem et Terramin pour la réalisation de ce projet. Dans ce contexte, Arkab a réitéré l'importance économique de ce projet, mettant en avant la création d'emplois au niveau local, la formation, le développement de l'industrie minière, ainsi que le transfert de savoir-faire et de technologie. Ces initiatives s'alignent sur le programme du gouvernement, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à stimuler l'investissement minier et à améliorer le climat des investissements.

Pour sa part, Cheng s'est réjoui de ce projet et a exprimé la volonté de Terramin d'en faire un modèle de référence. Il a également souligné l'importance accordée par la société minière australienne à l'aspect environnemental et au développement socio-économique de la région, ainsi que sa contribution à la création d'emplois.

Meriem D.

ELLE A DÉCROCHÉ LE PRIX KOWEÏTIEN «YAWM EL WAFAA»

Zhour Ounissi félicitée par Tebboune

L'ÉCRIVAINE, moudjahida et ancienne ministre Zhour Ounissi, a reçu le Prix «Yawm El Wafaa» (Journée de la fidélité), décerné par la Fondation koweïtienne Souad Al Sabah pour la culture et l'innovation, en reconnaissance de sa place pionnière dans le monde arabe et de ses contributions dans les domaines de la culture et de l'innovation tout au long de son riche parcours.

A cette occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lui a adressé, hier, un message de félicitations dans lequel il a exprimé sa «haute considération» pour «cette distinction méritée» en reconnaissance à ses «contributions louables dans les domaines de l'écriture et de l'innovation».

Tout en exprimant ses profonds sentiments de considération et de respect, Tebboune a souhaité que «les générations montantes puissent s'inspirer du parcours exceptionnel et de la réussite» de Mme Ounissi, estimant que c'est «une source de générosité, de loyauté et de dévouement dans le travail, l'éducation et l'orientation, en faisant montre d'une attitude exemplaire et d'une haute moralité», a indiqué un communiqué de la Présidence.

La cérémonie de distinction, qui s'est déroulée jeudi à Alger, a été rehaussée par la présence, entre autres, du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, et de l'ambassadeur du Koweït en Algérie, Mohamed Marzouk Slimane Motlak-Eshabou.

A cette occasion, Laagab a affirmé que «Zhour Ounissi, moudjahida, militante, femme de lettre, intellectuelle, poétesse, politicienne et diplomate, mérite tous les honneurs et les hommages».

Le président du Conseil de la nation a souligné, dans une allocution lue en son nom, que «Zhour Ounissi, a milité pour le triomphe de l'identité nationale, l'arabité et la patrie durant la lutte contre la colonisation et au lendemain de l'indépendance (…), marquant de son empreinte l'histoire». La cérémonie a été marquée par la projection d'un documentaire sur le parcours Zhour Ounissi avec notamment des témoignages de personnalités et d'intellectuels à l'instar de l'ancien ministre et écrivain Mahieddine Amimour qui l'a qualifiée de pionnière de la culture et de la pensée arabe en Algérie.

La cérémonie a vu également la présentation d'un livre-hommage intitulé «Zhour Ounissi, la rose qui a vaincu les épines», publié récemment au Koweït par la maison d'édition Souad Al Sabah.

S. B.

DRAÂ EL-MIZAN

Des maîtres-chanteurs sous les verrous

AGISSANT dans le cadre de la lutte contre le banditisme et autres faits criminels, les éléments de la police de la wilaya de Tizi Ouzou viennent de mettre hors d'état de nuire une bande spécialisée dans le chantage via les réseaux sociaux. Cette bande, composée de sept personnes, dont trois femmes âgées de 21 à 31 ans, ciblait les patrons et autres opérateurs économiques pour leur soutirer de grosses sommes d'argent en les faisant chanter.

Le stratagème de ces criminels était simple : piéger ces patrons en galante compagnie. Ces jeunes filles séduisaient leurs victimes et les attiraient ensuite dans des appartements ou chambres d'hôtels truffés de caméras. Une fois les prises de vue faites, les maîtres-chanteurs passaient à la seconde étape, qui consistait à transmettre à leurs victimes les films et photos compromettantes, et ce avec la menace de les poster sur les réseaux sociaux s'ils ne payent pas «une rançon». Craignant pour leur réputation et leur statut social, nombreuses sont les victimes qui ont cédé et payé la somme d'argent exigée, en général entre 4 et 10 millions de dinars, en fonction de la situation financière de la victime et de son statut social. Cependant, l'une des victimes de ce chantage a eu le courage de déposer plainte contre cette pratique. Agissant sur cette plainte, les policiers ont mis en place une souricière qui a permis de prendre en flagrant délit les maîtres-chanteurs en train de rançonner leurs victimes. Présentés le 9 novembre devant le Parquet de Draâ El-Mizan, les éléments de cette bande ont été placés sous mandat de dépôt pour constitution d'association de malfaiteurs et extorsion de fonds par chantage via les réseaux sociaux.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PORT D'ORAN

Escale du navire américain USNS Trenton

LE NAVIRE de guerre américain USNS Trenton a effectué une escale de trois jours au port d'Oran du 7 au 9 novembre visant à renforcer «le partenariat continu» entre des États-Unis et l'Algérie, a indiqué un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Alger.

«Il s'agit de la première visite d'un navire de la marine américaine au port d'Oran au cours des dernières décennies», souligne le communiqué qui rappelle que ce bâtiment de guerre a accosté auparavant au port d'Alger du 4 au 6 juillet dernier pour célébrer les fêtes d'indépendances algérienne et américaine.

Au cours de cette escale, des officiers de l'ANP dont ceux de la marine nationale ont visité l'USNS Trenton. Durant cette visite «les marins américains et algériens ont partagé leurs connaissances et expériences en vue de faire progresser la coopération bilatérale», poursuit le texte ajoutant que les marins américains de l'USNS Trenton ont également apprécié l'opportunité qui leur a été donnée de de visiter la ville d'Oran et d'apprendre davantage sur la culture et l'histoire du pays.

«Nous sommes ravis de visiter Oran et de passer du temps dans cette belle ville portuaire algérienne", a déclaré le Commandant Damon Bateson, officier responsable du détachement militaire du Trenton (MILDET), ajoutant que «cette visite renforcera les relations entre les États-Unis et nos partenaires algériens alors que nous travaillons ensemble pour assurer la sécurité et la stabilité en mer Méditerranée».

L'USNS Trenton est un navire à grande vitesse avec un faible tirant d'eau. Il a la capacité de soutenir des unités opérationnellement prêtes à appuyer de manière flexible un large éventail de missions, notamment l'aide humanitaire, les secours en cas de catastrophe, la coopération en matière de sécurité et la sensibilisation dans le domaine maritime. L'équipage du navire est composé de marins civils alors que le personnel militaire embarque en fonction des besoins de la mission.

M. B.